

CHANTIERS DE LA GRATUITE



Au premier plan : Michèle Kerhoas lit « Ode à l'air » de Pablo Neruda
Derrière, de gauche à droite : Myrdhin, Pol Huellou, Alain Gilfort, Jean-Louis Sagot-Duvauroux et Alain Belviso.

**Organisés le 5 juin 2010 à Saint Briec
par le Collectif pour la gratuité**

ODE A L'AIR – Pablo Neruda

Sur un chemin
j'ai rencontré l'air,
je l'ai salué, je lui ai dit
respectueusement :
« Je suis heureux
que pour une fois
tu laisses là ta transparence,
comme ça nous pourrions parler. »
L'infatigable
dansa, remua les feuilles,
fit tomber d'un éclat de rire
la poussière de mes semelles,
et dressant toute
sa mâtore bleue,
son squelette de verre,
ses paupières de brise
immobile comme un grand mât
il se maintint pour m'écouter.
Moi, je baisai sa cape
de roi du ciel,
je me drapai dans son drapeau
de soie céleste
et lui dis :
monarque ou camarade,
fil, corolle, ou oiseau,
je ne sais qui tu es, mais
je te demande une chose :
ne te vends pas.
L'eau s'est vendue
et des conduites
dans le désert
j'ai vu se terminer les gouttes
et le monde pauvre, le peuple
marcher avec sa soif
titubant sur le sable.
J'ai vu la lumière de la nuit
rationnée,
la grande lumière dans la maison
des riches.
Tout est aurore dans les
nouveaux jardins suspendus,
tout est obscurité
dans l'ombre
terrible de l'impasse.
La nuit
mère marâtre
en sort
avec un poignard au milieu
de ses yeux de hibou,
et un cri, un crime
fusent et s'éteignent
happés par l'ombre.

Non, air,
ne te vends pas,
que nul ne te canalise,
ne te mette dans des conduits
ne te mette dans des boîtes
ne te comprime,
ne fasse de toi des tablettes,
ne te mette en bouteilles,
attention !
appelle-moi
quand tu auras besoin de moi,
je suis le poète fils
de pauvres, père, oncle,
cousin, frère
et beau-frère
de pauvres, de tous,
de ma patrie et des autres,
des pauvres qui vivent près du fleuve,
et de ceux qui sur la hauteur
de la cordillère verticale
taillent la pierre,
clouent des planches,
cousent du linge,
coupent du bois,
écrasent les mottes
et c'est pour ça
que je veux qu'ils respirent,
ils n'ont rien d'autre que toi,
et c'est pour ça que tu es
transparent,
pour qu'ils voient
ce qui viendra demain,
c'est pour ça que tu existes,
air,
laisse-toi respirer
ne t'enchaîne pas,
ne te fie à personne
qui viendrait en automobile
t'examiner,
laisse-les,
moque-toi d'eux,
fais voler leur chapeau,
n'accepte pas
leurs propositions
allons ensemble
danser à travers le monde,
décrocher les fleurs
du pommier,
entrer par les fenêtres,
siffler ensemble,
siffler
des mélodies

d'hier et de demain,
et un jour viendra
où nous libérerons
la lumière et l'eau,
la terre, l'homme,
et tout sera
pour tous, comme tu es.
Alors, maintenant,
attention !
et viens avec moi
nous avons encore beaucoup
à danser et chanter,

allons
le long de la mer,
sur le haut des monts,
allons
où l'on verra fleurir
le printemps nouveau
et d'un coup de vent
et de chant
distribuons les fleurs,
l'arôme, les fruits,
l'air
de demain.

Gaëlle Malard : Bonjour à tous, je voudrais remercier, au nom du collectif, la comédienne Michèle Kerhoas, les musiciens Pol Huellou au shakuhachi et Myrdhin à la harpe celtique.

Cette journée est organisée par le collectif « pour la gratuité » composé d'AC, d'ATTAC, de la FASE, de la LDH, des MJC22, du NPA, et du PLOUG. Nous avons le plaisir de recevoir pour vous parler de la gratuité dans tous ses états, d'en débattre avec vous : Alain Gilfort, maraîcher bio et militant du PLOUG, Jean-Louis Sagot-Duvaurox, philosophe et homme de théâtre, et Alain Belviso, président de la communauté d'agglomération d'Aubagne et cet après-midi Michel Blin, ancien conseiller municipal délégué à l'eau à Lannion. J'espère que ça va bien se passer. Merci d'être venus, je vous souhaite une bonne journée et de bons débats.

Intervention d'Alain Gilfort, maraîcher et membre du PLOUG

*« Ce ne sont que deux facettes d'une même conception du bien commun.
Parfois, je me surprends à utiliser les mêmes mots pour les semences agricoles et pour l'informatique. »*

Bonjour, je vais briser l'atmosphère éthérée, poétique et musicale en parlant de choses assez concrètes et brutales comme l'informatique.

Je suis maraîcher, dans ce cadre je vous parlerai des semences et de la situation des semences aujourd'hui et il y aura une bourse aux graines dans la journée et vous pourrez repartir, si vous avez un jardin, avec des petites graines. Je suis aussi, membre du PLOUG, même si maintenant, je parle en mon nom propre (PLOUG c'est-à-dire association de promotion des logiciels libres et gratuits). C'est le mot gratuit qui m'a amené ici et de ce fait vous aurez en prolongement une install party, c'est-à-dire que vous pourrez venir en discuter et repartir avec des logiciels libres et

gratuits dans vos poches si vous avez des clés USB ou autres...

Les deux thèmes, si loin l'un de l'autre en apparence, se rejoignent car ils procèdent des mêmes mécanismes de création et de gestion. Ce ne sont que deux facettes d'une même conception du bien commun. Parfois, je me surprends à utiliser les mêmes mots pour les semences agricoles et pour l'informatique. Le plan de la conférence s'applique aussi bien à l'un qu'à l'autre.

L'informatique concerne tous les citoyens, pas seulement quelques professionnels. C'est un des rouages de nos sociétés. Le citoyen ne doit pas en être dépossédé..

Définitions

L'informatique est une science. L'ordinateur est l'outil de cette science. Il se compose d'une partie matérielle : la boîte en plastique avec des puces

dedans et d'une partie immatérielle, c'est le logiciel, la partie intelligente qui permet d'effectuer des tâches d'informatique.

Gratuité et liberté

*« Liberté et gratuité sont deux qualificatifs qui sont différents.
A l'analyse, on s'aperçoit que les deux notions sont fortement liées. »*

Liberté et gratuité sont deux qualificatifs qui sont différents. A l'analyse, on s'aperçoit que les deux notions sont fortement liées. La notion de gratuité est facile à comprendre. La question se résume à: « je sors mon porte-monnaie ou je ne le sors pas ». Ce qui est assez binaire. En fait, la gratuité des logiciels n'est que la partie

immergée de l'iceberg.

Elle est l'aboutissement de deux manières de penser et de gérer le bien commun.

La liberté demande une définition plus précise car nous ne sommes pas, dans le cadre de l'informatique, habitués à l'associer à des logiciels.

Historiquement les connaissances ont toujours été échangées

Je ne vais pas remonter au Big Bang, mais en gros, l'informatique ne tombe pas du ciel, ça procède du travail de générations de scientifiques dans de multiples disciplines, les mathématiques, la cybernétique, la productique... Ce n'est que l'aboutissement de l'historique des sciences depuis les origines et ça aboutit à l'informatique, ça aboutit maintenant aux réseaux qui est la mise en liens des ordinateurs entre eux. C'est un grand mouvement. Je dis ça pour expliquer que **le fait de mettre des brevets ou des licences, sur les logiciels peut être considéré comme un accident**

historique. A la base, les connaissances ont toujours été échangées. La communication, ça veut dire « être en relation avec », ça remonte à la nuit des temps, c'est quelque chose qui est inhérent à l'être humain, on ne peut pas empêcher les êtres humains de communiquer, d'échanger.

Le logiciel libre dépend de toute cette chaîne de connaissances et de disciplines, c'est un héritage. S'intéresser à la nature des logiciels, c'est fondamental.

Le logiciel libre : quatre libertés fondamentales

« Un logiciel libre est un logiciel dont la licence dite « libre » donne à chacun de ses utilisateurs (et sans contrepartie) un certain nombre de libertés. »

Un **logiciel libre** est un logiciel dont la licence dite « libre » donne à chacun de ses utilisateurs (et sans contrepartie) un certain nombre de libertés. C'est aussi simple que ça : quand vous installez un logiciel, vous avez une petite fenêtre qui s'affiche et dit je veux bien m'installer, mais est-ce que vous acceptez ou non les termes de la licence ? D'habitude on coche oui, ça s'installe, si on coche non, ça ne s'installe pas. En général personne ne lit les termes de la licence. Là aussi si vous allez sur Internet vous verrez des codes de juristes qui ont des choses très intéressantes à dire sur la nature des licences propriétaires des logiciels. Donc le logiciel libre, c'est quoi ? C'est 4 libertés fondamentales :

1- Utiliser le logiciel libre sans restriction (liberté d'accès, d'usage et de choix). L'exécution du logiciel est la même pour tous les usagers quels qu'ils soient. Il y a une notion d'égalité. **Tous les usagers sont égaux devant le logiciel.**

2- Etudier le code source, ou du moins accéder au

code source et l'adapter à ses besoins. Ce que l'on appelle le code source c'est le texte en clair du logiciel. La conception du logiciel, c'est comme la conception d'un gâteau par exemple et d'une recette : la recette est écrite en clair. Si on n'a pas la recette, on a le gâteau, mais on ne sait pas de quoi il est fait, on fait confiance, mais on n'accède pas à la recette. Avec le logiciel, c'est pareil, il y a un texte en clair qui est traduit pour la machine, ce qu'on ne peut pas lire, le code machine, mais le code source on peut le lire. **C'est le droit de savoir comment fonctionne le logiciel et d'avoir sa propre opinion.**

3- Modifier le code source, ou le faire modifier par des informaticiens si on en fait la demande. C'est une liberté d'améliorer le programme et de publier ses améliorations, pour en faire profiter toute la communauté des usagers et au-delà : liberté d'expression, d'association et de circulation des idées.

4- Dupliquer, et diffuser (donner et vendre) le logiciel. Par exemple, lors de l'Install Party, la licence vous autorisera à mettre dans votre poche des logiciels libres et à les installer sur autant d'ordinateurs que vous voudrez. La licence vous le permet, elle vous y encourage même. Les **logiciels libres** sont des logiciels comme les autres. Ils se distinguent sur le terrain juridique. Ils **sont protégés contre l'appropriation et défendent les droits des utilisateurs.**

Si la production et la distribution de logiciels libres

peuvent être rémunérées, comme leur utilisation doit rester libre, la plupart des logiciels libres sont gratuits pour l'utilisateur. Il n'y a pas d'abus, les informaticiens peuvent très bien être rémunérés pour leur travail, ça ne change rien au fait que le logiciel lui-même est gratuit. **Il est gratuit, s'il est libre.** Sans cette liberté de diffusion, ça changerait la donne. On se retrouve en opposition avec ce qu'on appelle le logiciel non libre, qu'on appelle logiciel propriétaire ou logiciel privatif.

Le logiciel privatif : quatre restrictions

« Les licences propriétaires sont un ensemble d'interdictions mercantilistes de limitation d'accès et d'usage. »

Si le logiciel libre protège l'utilisateur, par opposition, le **logiciel dit « propriétaire » ou « privatif »** protège l'éditeur ou le concepteur en donnant non pas des libertés mais des restrictions d'usage : je peux reprendre point par point les libertés des logiciels libres et trouver l'opposé :

une exécution réduite : votre logiciel va être bridé parce que vous avez la version étudiante ou professionnelle, la version familiale... il peut être bridé dans le temps : vous l'utilisez trente jours et après, c'est fini. Il peut y avoir des mécanismes de fermeture : DRM. Votre secteur vidéo va dire « je n'ai pas envie de montrer cette vidéo parce que je ne suis pas sûr que vous avez payé ». **Les usagers ne sont donc pas égaux devant le logiciel, il y a discrimination.**

1- Par rapport à la possibilité d'accéder au code source, à la recette.

2- Par l'interdiction de s'intéresser à son mode de construction et donc, opacité !!!

3- Par l'interdiction de le modifier en quoi que ce soit : vous utilisez le système tel qu'il est. Toute modification ne peut être faite que par l'éditeur qui détient le logiciel par la licence

4- Par l'interdiction de le diffuser. Ou alors, il faut payer autant de fois qu'on le diffuse (paiement d'une licence par poste).

Toutes ces restrictions défendent les droits du vendeur qui reste propriétaire du logiciel. Comme ces logiciels propriétaires sont aussi payants et vu leur répartition sur toute la planète, il y a un enjeu financier énorme. Donc s'intéresser à la nature des logiciels, à la licence, c'est vital. Les licences **propriétaires** sont un ensemble d'interdictions mercantilistes de limitation d'accès et d'usage.

L'enjeu de la gratuité des logiciels libres

Le brevet, les licences propriétaires génèrent un monopole, une exclusivité d'exploitation. *« Ce que je fais, un concurrent ne peut le faire sans passer par moi. Toute modification/ évolution passe par moi parce que j'ai le brevet là-dessus. »*

Cela dit, c'est plus complexe que ça, mais en gros, c'est ça. Les logiciels privatifs, ça ne se conçoit

que dans un monde marchand où la stratégie de conception est la captation du client. Finalement, libre et gratuit sont quand même liés.

À l'inverse du logiciel propriétaire, le modèle économique du logiciel libre repose sur la création de valeur ajoutée et non pas sur une économie de rente.

En résumé

« Tout cela débouche sur deux types de société : l'une fondée sur la coopération, l'autre sur la privatisation et la concurrence »

La gratuité ne se résume pas à « je sors mon porte-monnaie ou je ne le sors pas » qui n'est que la partie visible de l'iceberg, mais débouche sur une

réflexion sur le partage des connaissances, sur la coopération, sur l'aide à son voisin.

La gratuité est l'accès de tous aux biens

communs et services vitaux, sans discrimination.

Si les outils logiciels fondamentaux de l'informatique ne sont pas accessibles librement et gratuitement aux usagers, nous sommes dépendants. Tout cela débouche sur deux types de société : l'une fondée sur la coopération, l'autre sur la privatisation et la concurrence. **On oppose transparence et opacité. Liberté et privation. Usager et propriétaire. Réseau communautaire, et point central. Une sphère mélangeant des**

concepteurs et des usagers, une séparation.

J'ai d'ailleurs trouvé un petit texte assez amusant : le fondateur du mouvement libre pour les logiciels, a résumé en trois mots la philosophie du libre: liberté, égalité, fraternité. En une petite vidéo assez marrante, on retombe sur des notions assez civiques et assez communautaires de l'espace commun. Pour finir, un petit détail, qui m'a été soufflé il n'y a pas longtemps.

Le piratage

« Un éditeur préfère toujours que l'on utilise son produit même piraté, plutôt que l'utilisateur ne passe à la concurrence ».

Attention, le piratage des logiciels n'est pas ce que j'entends par gratuité. Ça n'a rien à voir. Il s'agit de contrefaçon, punie par la loi. Du fait du coût élevé de certains logiciels, des usagers «craquent» le logiciel en s'aidant d'Internet, ils vont sur des sites gratuits dans des pays lointains, en Russie ou autres et disent « *les logiciels gratuits, c'est facile, j'en ai plein mon ordinateur, ça m'a rien coûté* ». En fait, on est toujours dans le même système. La société qui découle de ça, est une société privative. Outre que la loi l'interdit, cette pratique consolide la structure de marchandisation. Un éditeur préfère toujours que l'on utilise son produit même piraté, plutôt que l'utilisateur ne passe à la concurrence. Je rappelle: s'intéresser à la nature des logiciels, c'est fondamental ; lors de la table ronde on parlera

de quelques exemples : les extensions si vous le voulez, on peut étendre le logiciel libre puisqu'un logiciel libre va générer un fichier libre.

Si vous tapez un document avec un traitement de texte libre, il sera stocké dans un format libre, si vous le tapez avec un traitement de texte propriétaire, il sera stocké dans un format privatif. C'est important aussi de s'intéresser à la nature de vos travaux personnels. Privés ou non. Cela aura des conséquences pour le futur : est-ce que chacun pourra, ou pas, lire ces fichiers ? Des extensions, c'est aussi des licences libres pour la musique, pour les œuvres de création, pour la photographie, pour les documentations libres, etc., etc. ...

Au final, comment on s'organise ?

Les usagers se regroupent en associations locales, puisqu'il n'y a pas de centre, puisqu'il n'y a pas d'éditeur qui tient le logiciel, du coup c'est à la communauté de s'occuper de former les gens, de les aider à mettre le pied à l'étrier, il y a une gestion véritablement collective par une

association: le GUL (groupe utilisateurs de Linux et des logiciels libres). Concrètement, ça s'organise comme ça. On va en discuter cet après-midi avec les adhérents du GUL local qui s'appelle le PLOUG.

Intervention de Jean-Louis Sagot-Duvaurois, philosophe et homme de théâtre

« La pensée de la gratuité aide à sortir de la dépression politique dans laquelle se trouve jusqu'à présent la pensée politique alternative. »

Bonjour à tout le monde! C'est assez stimulant d'intervenir entre deux exemples très prospectifs de ce que porte la gratuité: le logiciel libre et les transports publics gratuits. Ces deux exemples nous montrent comment **la pensée de la gratuité aide à sortir de la dépression politique dans**

laquelle se trouve jusqu'à présent la pensée politique alternative. Ils nous permettent de constater qu'on peut s'appuyer sur des expériences qui fonctionnent et qui aussi rayonnent. D'abord le logiciel libre. On pourrait dire que **les mathématiques, c'est un logiciel libre de 2 500**

ans ! Une fois que cette science est sortie des sectes pythagoriciennes, elle a été donnée à tous ceux qui étaient prêts à faire l'effort de s'en emparer. **Tout enfant qui va à l'école récupère la totalité du logiciel.**

Tout aspirant mathématicien s'autorise à le développer. Les capacités humaines en ont été considérablement augmentées et il a d'abord fallu pour ça que les mathématiques deviennent un bien commun dont chacun soit potentiellement héritier et développeur légitime. Dans le champ technologique le plus transformateur, le logiciel libre inaugure une histoire de cette nature... Il y a une autre caractéristique de ce mouvement qui est, selon moi, d'une grande importance. Le processus à l'œuvre dessine en effet une issue à une grave impasse du mouvement de transformation sociale, notamment dans sa mouture communiste : la mise en œuvre d'une forme d'échanges totalement non propriétaire et absolument pas étatique. C'est extrêmement prospectif. **La question des connaissances, de l'échange des connaissances, d'un patrimoine commun d'informations, nous**

donne à penser des modalités autonomes et complètement reliées au collectif d'appropriation de biens produits par l'activité humaine, sans avoir besoin de s'engluer dans les rigidités d'une appropriation collective étatique. Notre pensée et notre action en sont alimentées bien au-delà de l'aspect proprement technique des logiciels concernés. Donc, nous en sommes capables. Nous sommes capables de faire des mathématiques ensemble, nous sommes capables de créer dans la jubilation des outils et des contenus d'échange non propriétaires. Et ça peut gagner, le logiciel libre ! Imaginons que toutes les collectivités locales décident de passer au logiciel libre et abandonnent le logiciel propriétaire, ça serait un sacré changement, des centaines de milliers de gens qui sauraient s'en servir, qui en parleraient autour d'eux. Dans le même mouvement, les capitalistes se trouveraient dépossédés d'un pouvoir énorme sur nos relations humaines, expropriés d'un des principaux gisements de valeur. Sans besoin ni de goulag, ni de KGB.

« La marchandise la plus intéressante, la seule qui peut permettre d'être riche, c'est l'être humain ».

« L'être humain ne peut pas être une marchandise »

Dans le poème de Neruda, il y a un mot très fort et qui est en contradiction avec ce que l'on entend si souvent : « **Ne te vends pas ! Ne te vends pas !** ». Aujourd'hui, on entend communément des jeunes hommes, des jeunes filles dire « *il faut que j'apprenne à bien me vendre* ». C'est une assertion qui, quand j'étais jeune, était absolument impensable. Quelqu'un aurait dit ça, on aurait eu l'impression d'un OVNI, d'un martien qui est tombé sur terre : mais comment peut-on dire une obscénité pareille ! C'est désormais passé dans le langage courant et c'est une régression plutôt terrifiante.

En fait, **pour être vraiment riche, il est indispensable de s'approprier des êtres humains ou de s'approprier quelque chose des êtres humains** : soit l'esclavage où l'être humain lui-même devient une marchandise, soit l'activité humaine, la force de travail d'un être humain qu'on s'approprie et qui nous permet d'être beaucoup plus riche que les autres. La plupart d'entre nous ne sont pas dans la situation de s'approprier quelque chose de l'être humain, d'acheter de l'être humain. Ceux-là, c'est-à-dire presque tous, seront plus ou

moins aisés, auront des salaires plus ou moins élevés mais en gros, ils ne paieront pas l'impôt sur la fortune. L'être humain est la marchandise de départ. **La question de la gratuité ou de la marchandisation de l'être humain est au centre de la question de la gratuité.** L'esclavage et l'abolition de l'esclavage sont la preuve que l'être humain fait une très bonne marchandise et en même temps que l'abolition du régime marchand est faisable et peut être bénéfique. Le développement de l'Occident s'est fait au départ sur l'accumulation des biens produits par l'esclavage. Et puis, quelque chose s'est passé chez les esclaves eux-mêmes et aussi chez d'autres qui vivaient cette période d'esclavage.

On s'est dit : ce n'est pas possible, l'être humain ne peut pas être une marchandise, il y a une part d'inaliénable dans l'être humain, une part qu'on ne peut pas vendre. C'était le fruit d'expériences multiples, l'expérience de la parole, l'expérience des relations d'amour, de la prière, de liens qui s'établissaient au delà des situations sociales... Une part de l'expérience sociale disait : il n'est pas possible qu'une partie d'entre nous soit maintenue dans cette position de marchandise. Cette prise de

conscience a abouti alors à de puissantes révoltes d'esclaves, à un vaste mouvement de solidarité qui se sont traduits par l'abolition de l'esclavage. Aujourd'hui, il reste de l'esclavage, mais sur le plan légal, sur l'ensemble de la planète, on considère que l'être humain ne peut pas être transformé en marchandise, ne peut pas être vendu. C'est une avancée éthique et politique considérable, une avancée de gratuité.

Une autre forme de marchandisation de l'être humain subsiste, le système de l'activité vendue, le système du salariat. La personne n'est plus une marchandise mais son activité, sa force de travail, disait Karl Marx, son potentiel d'activité le restent. Deux formes d'aliénation caractérisent le salariat ou, si l'on veut, la part marchandisable de l'activité humaine : l'activité humaine peut être vendue ; l'activité humaine peut être placée sous ordre. Une vieille utopie anarchiste et communiste née au XIXe siècle disait « abolition du salariat ». Jusque dans les années 80, la CGT s'en recommandait dans ses statuts. Ce qui paraît aujourd'hui très bizarre. Or en fait, c'était essentiel, c'était dire : nous ne sommes pas faits, nous les êtres humains, pour être vendus, nous sommes bien faits pour la

liberté, qui a été si bien vantée par toi (Alain Gilfort) et qui est si importante parce que c'est un objectif proprement politique au sein même de ce qu'on appelle souvent le « social ». Quand on parle de liberté, on parle de la façon dont nous gouvernons. C'est un processus politique qui a des effets sociaux, ce n'est pas un processus social. Le social ne peut pas remplacer la politique. **L'abolition du salariat, c'est l'idée que nous sommes faits pour agir librement, nous associer librement et pour agir gratuitement. C'est là que nous sommes vraiment dans nos positions d'êtres humains et que nous sortons d'une position de machine humaine.** Il y avait cette utopie, que l'on trouve d'ailleurs chez Marx, l'idée d'une société dans laquelle les machines prendraient en charge l'ensemble des tâches mécaniques et où les êtres humains se consacraient à ce que Marx appelle le développement général de la civilisation, les arts, la politique, la science, etc... On aura sans doute toujours besoin des tâches qui nécessitent de hiérarchiser les fonctions, mais nous savons déjà aller dans un sens qui les limite et demain peut-être les cantonnera en périphérie.

« La marchandisation achète notre temps »

« L'idée de rendre inaliénable une partie de notre existence a animé la société pendant les 150 dernières années. On sait le faire. »

L'idée de rendre inaliénable une partie de notre existence a animé la société pendant les 150 dernières années. On sait le faire. On sait instaurer de la gratuité dans notre temps et dans notre activité. Il y a d'abord tout ce qui s'est passé dans le champ de la diminution du temps de travail à laquelle je crois qu'il faudrait plutôt donner le nom de « développement de la libre activité ». Il y a 150 ans, les gens travaillaient du lever au coucher, de

l'enfance à la mort. Aujourd'hui une part importante de notre vie est considérée par la loi comme inaliénable. Je n'ai pas le droit de vendre plus que telle période de mon existence. Je n'ai pas le droit d'acheter l'activité de quelqu'un au delà d'un certain temps. Ce sont des avancées considérables car elles nous disent que, certes, nous pouvons vendre une partie de nous mêmes, mais que nous ne pouvons pas tout vendre.

« La marchandisation achète notre activité »

« L'autre aspect du développement de l'inaliénable à l'intérieur de notre existence, c'est le droit du travail »

L'autre aspect du développement de l'inaliénable à l'intérieur de notre existence, c'est le droit du travail. Que nous dit le droit du travail du point de vue de la gratuité ? Il dit : je vends quelque chose de moi, mais je ne me vends pas moi-même. Prenons les lois contre le harcèlement sexuel : je vends à mon patron mon

activité, je ne lui vends pas mes fesses ! Il reste à l'intérieur du travail, une part inaliénable, une part gratuite, une part qui n'est pas dans mon contrat de travail, qui n'est pas dans le contrat qui achète mon activité. Cette part d'inaliénable socialement reconnue est consacrée dans le droit du travail.

On voit bien aujourd'hui que les deux aspects sont attaqués de front, l'aspect quantitatif du « temps de travail » – on revient à l'idée d'augmenter le temps d'activité vendue de travail – avec une résistance affaiblie par le fait qu'elle se place exclusivement dans le champ du « social ». Par exemple, la retraite est généralement conçue comme un moyen. Le mot lui-même est extrêmement négatif, le mot dit le contraire d'activité alors que la plupart des retraités, du moins ceux qui sont encore en bonne forme nous disent : « Je n'ai jamais été aussi actif que depuis que je suis retraité ». Cette activité sert à l'être humain et à la société. **Notre activité ne perd pas sa valeur quand elle est gratuite.** Si, par exemple je suis puériculteur, je suis payé pour faire mon travail. Mais quand je fais des gestes analogues avec mon gamin à la maison, ça ne devient pas moins important parce que ce geste est gratuit. C'est même plus important, parce que là se

trouve ce qui donne sens à ma vie, même si une partie du sens de mon existence peut aussi se trouver dans mon temps de travail. Sur le plan quantitatif on nous propose de « travailler plus pour gagner plus », c'est-à-dire d'enfermer notre vie, l'imaginaire de notre vie dans le marchand, une partie faite pour se vendre, une partie faite pour acheter. Or notre expérience intime nous dit non, ce n'est pas ça, notre vie. **L'essentiel de notre vie, c'est ce qui n'est pas vendable.** Et le plus important pour nous, c'est ce qui est sans prix.... Je suis caissière dans un grand magasin, je passe des codes barres toute la journée, ce n'est pas ça le sens de ma vie. Le sens de ma vie, c'est ce qui se passe après, ailleurs. Ce sont des activités très importantes, les plus importantes, celles que je fais librement et gratuitement. Voilà ce qui fait de moi un être humain, pas ce que j'ai vendu de moi.

« La marchandisation achète le sens de notre existence »

« *Ce qui nous fait vivre, c'est le sens, le sens de l'existence* »

Donc quantitativement on est en train, aujourd'hui, de réduire la part gratuite du temps humain et d'empêcher le développement de la libre activité. Mais l'attaque est également qualitative, et c'est peut-être encore plus grave, à l'intérieur du temps vendu. Pendant très longtemps, si j'étais maçon, que je me promenais dans la rue avec mon gamin, je lui disais : « *Regarde, cette maison, c'est moi qui l'ai construite. Il y a des gens qui sont abrités des intempéries grâce à mon travail.* » Mon travail contribuait au sens de mon existence. J'avais une utilité sociale, des motifs d'en être fier. C'est même d'ailleurs une des raisons qui a fait que le mouvement d'émancipation féminine revendiquait le droit des femmes au travail salarié. Ce n'était pas pour ajouter un patron à un mari. C'était pour élargir ses relations sociales, ce qui n'est pas dans le contrat de travail, une part libre à l'intérieur du travail contraint. C'était aussi pour élargir le sens de son utilité sociale, au-delà de la cuisine et des gamins, donc pour des raisons qui ajoutaient du sens à la vie, des « valeurs » qui ne sont pas vendues dans le contrat de travail, qui tiennent à ce que nous restons des êtres humains, même quand nous sommes esclaves, même quand nous sommes salariés. Aujourd'hui **les salariés sont conduits par les nouveaux systèmes de management, à assujettir le sens de leur activité à des objectifs qui pour eux sont des non sens.**

Le maçon dont je parlais tout à l'heure, qui montrait la maison qu'il avait construite en disant avec fierté « *voilà mon fils, ce que j'ai fait* », aujourd'hui on lui suggère de montrer à son fils la courbe de l'action Bouygues et de dire « *j'ai fait monter l'action Bouygues* ». Tout le management actuel a pour but d'enchaîner la subjectivité même des salariés au profit de l'entreprise. Au profit financier de l'entreprise. Un bon salarié, un salarié qui monte, c'est quelqu'un qui est capable de faire n'importe quoi pour le profit de son entreprise. Il y a par exemple une grande différence entre un employé du Crédit Lyonnais quand le Crédit Lyonnais était une banque publique et ce qu'il est aujourd'hui chez LCL, ce qu'on appelle par antinomie un conseiller client. Qu'est-ce qu'un conseiller client ? C'est quelqu'un qui a l'ordre de siphonner le client au maximum en lui faisant acheter les « produits » les plus intéressants pour l'actionnaire. C'est pour ça qu'il y a autant de souffrance et même de suicides au travail, car comme nous sommes des êtres humains, ce qui nous fait vivre, c'est le sens, le sens de l'existence. Or ça n'a aucun sens de tromper ses contemporains, pour le profit de quelqu'un qui vous paie mal. Ça n'a aucun sens et ça fait que les gens souffrent. Là encore, la question de la gratuité est absolument centrale. Il y a des choses, par exemple la construction du sens de l'existence, qui ne peuvent être que gratuites, qui sont absolument

centrales et qui doivent l'emporter sur tout le reste, même dans la partie de nous-mêmes que nous vendons. **Notre temps et notre activité ne**

devraient jamais être dépossédés du droit au sens. Ils doivent donc toujours conserver au moins une part d'inaliénable, de gratuit.

« La marchandisation achète du temps de cerveau disponible »

« Les pouvoirs économiques ont forgé pour ça un puissant système de vénalisation du désir humain »

La marchandisation de l'être humain a plusieurs cordes à son arc. Elle achète notre temps, elle achète notre activité, elle achète le sens de notre existence, elle achète aussi ce que Patrick Le Lay, ancien directeur de la chaîne publicitaire TF1, a appelé le « temps de cerveau disponible »

Il y a là un commerce considérable qui occupe une grande partie du temps de la plupart d'entre nous. Quand vous regardez TF1, en apparence c'est gratuit. En réalité, il y a un *deal* qui est 100 % marchand : le *deal* entre TF1 et l'annonceur. L'annonceur a besoin de temps de cerveau disponible. TF1 vend du temps de cerveau disponible. Pour vendre du temps de cerveau

disponible, il faut d'abord l'arraisonner. Il faut l'appâter et donc il y a, comme à la pêche, un asticot. **Le programme gratuit, c'est l'asticot. Le pêcheur ne fait jamais payer la tanche.** (rires) Tout s'articule : « Travailler plus pour gagner plus », c'est en fait travailler plus pour dépenser plus, et pour dépenser là où il faut que nous dépensions. Les pouvoirs économiques ont forgé pour ça un puissant système de vénalisation du désir humain, un système extrêmement sophistiqué. Le temps de travail et le temps de TV, ça prend une grande partie du temps de la vie des gens. La modification du rapport de force en fait un front contre la gratuité axiale de l'être humain.

« Etendre la gratuité pour garantir la liberté d'accès aux droits »

« Si c'est un droit, ça ne peut pas être marchand parce que si c'est marchand, ce n'est plus un droit »

Dernier point et ça fera la transition avec ce que tu vas nous raconter de la belle expérience d'Aubagne. Il y a dans l'histoire humaine une modification de la représentation de soi et de celle des biens qui sont considérés d'une certaine manière le prolongement de soi. Et cette modification, dans la tradition occidentale, est assortie d'un droit, par exemple le droit à l'éducation. L'éducation est importante, tellement constitutive de ce qui nous fait humain, que ça apparaît dans notre représentation comme étant un droit. Or si c'est un droit, comment faire pour l'exercer quand on n'a pas d'argent ? Si c'est un droit, ça ne peut pas être marchand parce que si c'est marchand, ce n'est plus un droit. **Le système de marché est un système de contraintes qui s'oppose à la liberté d'accès**, les Anglais d'ailleurs disent *free* pour dire gratuit. Par exemple le logement est soi disant un droit, mais si je n'ai pas d'argent, je ne peux pas avoir de logement. Donc ce n'est pas un droit, c'est un droit fictif. **L'éducation nationale, la sécurité sociale sont des inventions politiques qui inscrivent dans la réalité la montée du sentiment d'un droit dans l'opinion publique et dans la volonté du peuple.**

Nous pensons généralement que dans un pays comme la France, tout le monde doit avoir le droit d'être soigné correctement. Il ne suffit pas de le dire, il faut inventer la manière de le faire. On a su le faire, c'est quelque chose dont on a l'expérience. **Il est tout à fait possible de faire sortir des aspects très importants de la vie humaine du rapport marchand.** Ce sont des transformations qui sont évolutives, par exemple le droit au logement est inscrit dans la loi, il est même inscrit dans la constitution, mais aucun dispositif, aucune construction politique ne le rendent aujourd'hui effectif. S'il est inscrit dans la constitution, c'est que quelque chose s'est passé dans la représentation majoritaire des gens. D'ailleurs, vous l'entendez dire autour de vous « *ce n'est quand même pas normal que dans un pays comme le nôtre, il y ait des gens qui ne trouvent pas un toit* ». Quand on voit des gens qui travaillent et qui sont obligés, je le vois dans ma ville, de vivre en caravane, on se dit « *ce n'est quand même pas normal dans un pays comme la France* ». Que va-t-on inventer demain ou aujourd'hui pour que ce droit au logement existe ? Cela passera

nécessairement par des dispositifs qui incluront de la gratuité.

En région parisienne, nos gamins sont harcelés par des hordes de contrôleurs dans le métro ou dans les bus, des policiers armés jusqu'aux dents, c'est le symptôme que quelque chose ne va pas. Alors un sentiment monte dans certaines portions de la société : « *Ce n'est quand même pas normal que nos gamins ne puissent pas se balader dans leur agglomération* ». Et naît l'idée d'une liberté de circulation dans les services publics. Une idée

nouvelle et différente du rapport à la circulation, qui est d'ailleurs appliquée dans la voirie, dans l'idée qui a présidé à la construction d'une voirie gratuite. Personne ne met en cause la voirie gratuite, personne ne dit, c'est trop cher... **La voirie est libre d'accès parce que nous avons besoin d'aller nous voir les uns les autres, de nous rencontrer les uns les autres et nous trouvons tout à fait normal de payer des impôts pour qu'il ait des routes qui nous permettent d'aller les uns vers les autres !**

Alain Belviso, président de la communauté d'agglomération d'Aubagne

« La question de la gratuité et en particulier de la gratuité des transports publics, c'est avant tout une question politique. »

Je vais essayer de rentrer dans une expérience - car on continue de parler d'expérience - qui s'appuie sur ce qui vient d'être développé, expérience engagée depuis plus d'un an : celle de la gratuité des transports publics de la communauté d'agglomération d'Aubagne. Pour vous donner quand même quelques références, même si tout le monde connaît Aubagne.

C'est aux portes de Marseille et c'est important pour cette question de la gratuité, que cette expérience au bord d'une métropole et donc d'un réseau de transport en commun puissant. C'est une communauté de 12 communes et 101 000 habitants, avec un centre de 45 000 habitants ça vous donne les éléments de référence par rapport à des situations plus locales, par rapport à St Briec... à tout hasard (rires). On est donc en expérience depuis plus d'un an d'une « gratuité totale sur réseau » selon la formule du dispositif « portes ouvertes ». **Cette gratuité totale pour les utilisateurs du réseau quelque soit leur statut et quelque soit leur lieu d'habitation, c'est-à-dire, habitant l'agglomération ou habitant hors de l'agglomération.** Je dis ça parce qu'il y a des expériences de gratuité sur le territoire national où la gratuité est réservée aux habitants du territoire du réseau. Donc avec une carte de navigation gratuite pour les habitants. On n'a pas choisi ce système-là, on est un espace ouvert, je tiens à le préciser.

Et de ce point de vue au bout d'un an, on est aussi en situation de regard sur ce qu'on appelle la fréquentation mais aussi la modification des actes sociaux sur le territoire que cela a engendrées.

Alors on fait un tour de France, on nous demande de venir un peu partout pour parler de notre expérience. Aujourd'hui, c'est l'étape St Briec. On ne veut pas être un modèle sur ce qu'on a fait, parce qu'on vient d'un processus politique qui en termes de modèles a donné. On ne voudrait pas remplacer un modèle par un autre. Mais on a trouvé avec la gratuité des transports publics une réponse à notre propre territoire. En même temps si ça peut servir d'expérience, servir au débat on est prêt à participer à ce débat pour autant qu'on ne nous lance pas à la figure les faux arguments sur la gratuité.

La question de la gratuité et en particulier de la gratuité des transports publics, c'est avant tout une question politique et donc, on a besoin de débats politiques autour de la gratuité et pas de débats comptables ou autres qui cachent l'essentiel et qui ne permettent pas d'avancer.

Aujourd'hui, on est dans une situation de gratuité totale pour 11 lignes régulières, 10 lignes de transport à la demande et 14 lignes scolaires spécifiques. Vous voyez l'ampleur du réseau et un réseau qui en 2008 transportait annuellement 1,9 millions de voyageurs pour un coût de 10 millions d'euro pour le budget. Je vous donne ces éléments-là, parce que, quand même, de temps en temps, il faut parler comptable.

Je réponds aux questions:

- Pourquoi on a fait la gratuité ?
- Comment ça a été ressenti ?
- Quels ont été les résultats ?

C'est très classique pour permettre de s'y retrouver.

Alors d'abord, pourquoi la gratuité ?

« La gratuité ne fait pas une politique de déplacement et la gratuité ne peut pas être le cache-misère d'un réseau qui n'existe pas. »

On a lancé l'idée au moment des élections municipales. C'est venu de la ville centre et la liste sortante étant reconduite, on l'a proposée au niveau communautaire. Les 12 maires de l'agglomération l'ont acceptée pour l'ensemble du réseau et en ont fait l'élément premier du pacte de gestion de l'ensemble des communes... Donc on est dans le passage du local au un peu plus global.

On a fait le choix de la gratuité pour plusieurs questions. D'abord parce que **c'est un signe fort et un élément important en termes de politique globale de déplacement**. On a inséré la politique des transports publics gratuits dans une politique de déplacement. La gratuité ne fait pas une politique de déplacement et la gratuité ne peut pas être le cache-misère d'un réseau qui n'existe pas.

Ce qui arrive quelquefois ! Dans les 10 collectivités qui font la gratuité en France, dont 9 de droite, quelquefois, ça cache l'absence d'une politique réelle de déplacement. Nous, on l'a insérée dans un dispositif qui a porté la réorganisation totale du réseau avant la mise en place de la gratuité. Un dispositif qui porte aussi sur les modes de déplacement doux, de prêts de vélos gratuits sur le territoire, de la prise en charge de 70% des trajets domicile-travail pour les salariés de l'institution agglomération qui habitent hors territoire, etc, etc... plus la mise en place de deux réseaux de transport en site propre dans les prochaines années et qui va faire de nous le territoire qui va accueillir le premier tram gratuit de France !

C'est aussi un élément de politique de développement soutenable

« Avec la gratuité, on a trouvé un élément qui articule réellement les questions sociales, environnementales, économiques. »

Nous sommes la seule agglomération des Bouches du Rhône, et nous ne sommes que deux dans la région PACA, à avoir été labellisée développement durable par le ministère. A ce titre nous avons bénéficié de la reconnaissance du ministère de Grenelle, donc ça nous remplit de joie !. Et là

encore, nous portons la question de montrer que gratuité et développement soutenable ne sont pas incompatibles. Et avec la gratuité, on a trouvé un élément qui articule réellement les questions sociales, environnementales, économiques.

La gratuité c'est aussi bien sûr favoriser l'usage du transport collectif

On avait une croissance des flux routiers de 3% par an sur le territoire. 78% des flux sur le territoire s'effectuaient en bagnole, et la fréquentation des bus n'augmentait que de 2% par an. L'écart continuait de se creuser et la part de la bagnole était en croissance constante sur le territoire. On s'est

dit : « pour basculer sur des transports collectifs, il faut un choc psychologique ». La question était « comment faire pour que le transport collectif devienne attractif et valable pour tous ? » D'où l'idée que la gratuité pouvait peut-être participer à ça.

Et puis surtout, ce qui nous a guidés, c'est que, pour nous, la gratuité est avant tout une démarche politique...

On s'est beaucoup interrogés. Souvenez-vous, il y a 2 ans, le débat sur la gratuité, c'était : la gratuité des cantines scolaires. Et nous, on s'est interrogé : On fait quoi, nous ?

La cantine scolaire ? Mais ça ne touche pas tout le monde, et donc, on s'est branché sur la question de la gratuité des transports publics en se disant,

nous qui portons des choix de transformation dans nos discours, en termes de gestion locale, qu'est-ce que ça veut dire réellement ? Qu'est-ce qui nous différencie des autres ? Est-ce qu'il y a des choses que nous faisons et que les autres ne font pas ? Le communisme municipal d'aujourd'hui et de demain, c'est quoi ? Hier c'était les colonies de

vacances, le domaine social, les centres sociaux, les piscines, l'action culturelle, mais tout le monde le fait...

JL SD : « c'est d'ailleurs une victoire »

Tout le monde fait du communisme municipal !
Donc, quand on disait, on veut construire une politique municipale nouvelle, au niveau de la

gestion, qu'est-ce que cela voulait dire? Et donc, on s'est dit, il faut un acte fondateur.

On s'est inscrit dans cette démarche de différenciation, de construction novatrice et **d'avoir un acte qui transforme véritablement la vie des gens et la vie de tous les citoyens** et donc, **on s'est inscrit dans cette démarche politique.**

Et enfin, c'est qu'on s'est inscrit dans la démarche de novation du service public

Et ce malgré le fait qu'on ait un mode de gestion de délégation de service public.

On a un délégataire qui s'appelle Véolia et on l'oblige à faire de la gratuité, c'est-à-dire qu'on ne casse pas la Délégation de Service Public, mais on réintroduit de la maîtrise politique, on réintroduit du choix politique dans la politique de transport et on invente un autre mode de délégation de service public. D'ailleurs on va au Tribunal Administratif, pas de la part des concurrents, de la part de Véolia, mais de la part de l'Etat... qui a un peu de mal à comprendre ou plutôt... qui a trop bien compris !

Donc, on s'inscrit dans une nouvelle DSP, mais qui par un processus d'étape, peut nous conduire demain à la régie. Et donc on va travailler sur cette question là !

Et nous affirmons aussi, toujours dans cette démarche de service public, que gratuité et qualité de service public ne sont pas opposables.

Les citoyens veulent quand même l'égalité entre gratuité et qualité du service public et surtout qu'on intègre la gratuité à l'idée de reconquête de l'espace républicain. Toute notre campagne, ça a été Liberté, Egalité, Gratuité et donc on a réintégré cette question-là dans le vivre ensemble collectif. Puis on a réintroduit cette question-là dans l'accès aux droits, ce que tu disais, le droit au territoire, le droit à la mobilité, le droit au déplacement - pour moi - déplacement et mobilité n'étant pas la même chose.

Ce sont ces cinq piliers qui nous ont conduits à porter **cette idée qui, n'est pas qu'une question de transport mais est une question de transformation de la société et de la vie des gens...** C'est là-dessus qu'on peut avoir un débat au niveau des résultats et avec les collègues qui s'interrogent sur cette question.

Comment cela été ressenti ?

Pour tout vous dire quand on a posé cette question de la gratuité, tout le monde nous demandait comment on a été accueillis.

Les gens ont dû être enthousiastes ?
Franchement, ils n'ont pas été enthousiastes, ils ont été incrédules parce que **la tendance était plutôt de rendre payant ce qui était gratuit. Nous on disait : « ce qui est payant depuis la nuit des temps, on va vous le rendre gratuit »**. Ils se sont dits : « ils font ça pour être réélus »

Mais très vite, ils ont été enthousiastes et le fait qu'on le mette aussitôt en musique après l'élection municipale, ça a montré qu'on n'était pas dans un coup, mais dans une dimension de fonds. Donc surprise, incrédulité et très vite, enthousiasme.

En même temps, on a eu à faire face à une opposition violente, cela ne s'est pas fait tranquillement parce que l'on a été réélus. Les oppositions, c'est tout le lobby des transports, les grands groupes, le gart*, nos collègues des communautés voisines avec des affirmations à

l'emporte-pièce qu'il faut savoir prendre... que j'ai même retrouvées dans le Télégramme ce matin.

Les affirmations des opposants à la gratuité, c'est : « Avec votre truc, là, il n'y aura plus de qualité de service, la gratuité, c'est la dégradation de la qualité du service, avec la gratuité, il va y avoir plus de violences, plus de dégradations, plus d'incivilités », parce que **tout le monde sait bien que quand c'est gratuit, on ne respecte rien. Mais c'est vrai que quand on paie, on croit que c'est à nous !** (rires) Ceux qui paient se croient aussi tout permis Au demeurant, si vous avez entendu parler d'Aubagne depuis six mois sur la question des violences et des dégradations dans les transports urbains, vous me faites signe.

« Il faut que les usagers sachent ce que coûte le service », parce que vous pensez bien qu'il faut payer pour savoir ce que ça coûte. « C'est démagogue parce que ça va pas être viable dans le temps, parce qu'il n'y a pas de valeur économique dans la gratuité ».

Et le dernier argument, fort, « *c'est gênant parce que ça va avoir des conséquences chez nous.* » Ça effectivement, c'est ce que l'on souhaite, car si ça peut faire tâche d'huile, en tout cas, on se dit, pourquoi pas ?

Des interrogations légitimes chez les salariés. Il y a des questions qu'on sous-estime, mais les conducteurs de bus ont été très inquiets sur « *comment on va faire face à l'afflux des nouveaux*

usagers ? » Il faut prendre cette question parce que c'est une réalité.

Et enfin, **c'est le bras de fer que nous avons eu avec le délégataire**, parce qu'on a mis en place la gratuité 6 mois seulement après avoir signé une DSP qui court jusqu'en 2017. Donc inutile de vous dire que le délégataire est arrivé un peu costaud en demandant « *comment je retrouve mon bébé?* » Et bon, on a réussi à le faire plier, ce n'est pas grave.

**le gart est le Groupement des Autorités Responsables des Transports. Il réunit les élus, les collectivités ayant la compétence des transports*

Quels ont été les résultats ?

Aujourd'hui au niveau des résultats qu'est-ce qui est le plus important? Bien sûr on a une augmentation de la fréquentation. La fréquentation, franchement, ce n'est pas le plus important pour nous. On a des résultats qui dépassent de loin la fréquentation des bus. Et c'est pour ça que sur les investissements supplémentaires que nous avons

réalisés, dans les discussions avec les collègues des communautés sur les transports publics, nous leur disons « *ne regardez pas cette question uniquement au travers de la politique de déplacement et des transports, mais regardez la dans ce que ça change dans la vie des gens et ce que ça change dans la vie du territoire* », j'y reviendrai.

Une fréquentation en hausse

« L'investissement public est plus rentable qu'il ne l'était avant »

Au bout de 10 mois, jusqu'à fin mars, on a une fréquentation de + 73% sur notre réseau de transport urbain. Pour tous les types de transport, y compris là où on avait des transports captifs : dans les transports scolaires qui étaient gratuits à 90%, on a augmenté la fréquentation du réseau scolaire de 20%, c'est-à-dire, que, on avait des lignes scolaires, les gens ne savaient même pas que c'était gratuit ! Cette politique de gratuité, ça a tout tiré vers le haut, donc c'est intéressant pour nous. Nous avons une forte satisfaction du service, avec près de 30% de nouveaux usagers.

En 10 mois on a transporté 3 millions d'usagers contre 1,9 million en année pleine antérieurement. On est donc sur un coût d'investissement public au voyage qui a baissé, qui est plus rentable qu'il n'était antérieurement. Avant on avait un coût d'investissement de 4€ par voyage maintenant, il est de 3€21. Et donc l'investissement public est plus rentable qu'il ne l'était avant. Ça fait partie des questions qu'il faut prendre en compte.

Un élément de transformation sociale réelle

L'idée qu' « on est tous égaux sur ce territoire », c'est quelque chose qui est complètement ancré

Au delà de cette question de la fréquentation, ce qui est très important, c'est qu'on a trouvé là avec la question de la gratuité des transports publics **un élément de transformation sociale réelle**. Et donc on a de nouveaux actes sociaux qui émergent sur le territoire.

D'abord il y a **une appropriation totale par les usagers et, au-delà des usagers, par les habitants qui n'utilisent pas les bus** – cela a eu

un impact sur ceux qui n'utilisent pas les bus- **des valeurs véhiculées par la gratuité**. C'est-à-dire que l'idée qu' « *on est tous égaux sur ce territoire* », c'est quelque chose qui est complètement ancré. « *Je prends pas le bus mais je pourrais le prendre parce que c'est gratuit. Je suis à égalité avec ceux qui prennent le bus* ». Le 3^e âge qui ne payait pas, mais qui avait les moyens de payer, entre nous, se retrouve à égalité

avec les jeunes qui devaient payer mais qui payaient pas et qui sont à égalité avec les vieux qui payaient pas mais qui auraient pu payer - (rires) - et oui, c'est ça la réalité, c'est ça la vérité. Il y avait la gratuité pour les plus démunis, pour le 3^e âge. Je ne dis pas qu'il ne le faut pas le faire, mais je dis que la gratuité se résume souvent à ça : au 3^e âge et aux chômeurs et ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les jeunes, qui ne peuvent pas se déplacer et les salariés, eux doivent payer. On est sur un truc à l'envers. Et la question de Liberté Egalité Gratuité est complètement entrée

dans la tête des habitants. On ne veut pas faire cocorico sur notre gestion mais on a mené ces 3 derniers mois toute une série d'enquêtes sociologiques en direction des nouveaux usagers, au niveau des habitants. On a un mode de gestion qui change la façon de voir le monde. **Oui la gratuité c'est possible, oui, c'est possible d'avoir un acte politique qui change la vie des gens en bien.** Dans le contexte actuel, avoir un acte de gestion qui change la vie des gens en positif, ça change un peu la donne.

« Une appropriation du territoire par l'ensemble des habitants »

Le territoire appartient à tout le monde. Il n'y a pas de centre-ville réservé à quelques-uns, de villages réservés à quelques autres, mais on peut se déplacer partout. Il y a une fierté d'appartenir à un espace collectif, un territoire. On reconstruit une démarche collective nouvelle, on réhabilite du collectif à un moment où le collectif se délie et où c'est l'individualisme qui prend le pas sur tout. Donc c'est quelque chose de complètement nouveau. Ça structure l'identité d'un territoire et ça fait naître la fierté d'appartenir à un territoire qui a su faire parler de lui, dont on entend les élus à la

radio etc, etc. et ça, pas parce qu'il y a un désastre qui se passe dans la commune. Et puis il y a une conséquence qu'on n'avait pas prévue, c'est que **la gratuité a désenclavé les cités populaires** et franchement, on n'y avait pas pensé, mais c'est la plus belle opération politique de la ville qu'on ait faite depuis 20 ans... Les gens se mobilisent et on intègre les cités populaires, on intègre complètement les grands quartiers populaires dans la ville, de la même façon qu'on relie aussi les villages à la ville-centre de manière très novatrice.

« Des liens sociaux complètement modifiés »

Une troisième retombée, après les valeurs de la gratuité, le territoire, a été des nouveaux liens intergénérationnels qui se nouent dans les transports. Je le disais tout à l'heure : avant, jeunes et vieux s'engueulaient parce qu'ils n'avaient pas le même statut. Tout ça est chamboulé : de nouveaux liens entre les habitants des communes voient le jour. Je connais des gens, c'est anecdotique, mais il y a plein d'exemples, ... ils se posent au pôle d'échanges, et le premier bus qui passe, ils le prennent et ils vont bouffer dans le village à côté, à 15 km et donc on a des trucs nouveaux qui sont en train de naître.

Le bus public est devenu un véritable espace public, pas un espace privatif qui roule sur la voie publique, mais un espace public complet. Ça renvoie à des exigences pour nous : le bus, il faut qu'on le gère comme un espace public, qu'on y fasse des animations. Lors de la fête de la musique, on va avoir des animations dans les bus, on a des animations culturelles dans les bus

maintenant. On a une obligation d'intégrer complètement le bus dans l'espace public. Et puis dans les acquis sociaux, **on a changé le métier des agents... en bien.** Le chauffeur, c'est plus celui qui dit « *est-ce que vous avez composé votre ticket* » ? C'est celui à qui on dit bonjour, c'est celui qui a le temps de dire bonjour aussi. On a des chauffeurs qui sont désormais concentrés sur la conduite, c'est-à-dire sur leur métier, et qui ont le métier d'accueil.

En plus, les contrôleurs n'existent plus. Ils ont été transformés en agents de vie sociale. Avant quand le contrôleur montait dans le bus, c'était l'affolement général, « *où est le prochain arrêt ?* ». Aujourd'hui tout le monde attend que les anciens contrôleurs montent dans le bus pour parler avec eux. Donc on modifie aussi complètement – nous, ça nous fait marrer parce que les délégués, on les a obligés à modifier les relations sociales – c'est important parce que tu disais tout à l'heure ce qu'on voyait sur le réseau, et ça, on ne le voit plus – et ça, c'est important.

« Les objections initiales contre la gratuité balayées au bout des 10 mois »

*« On est dans quelque chose de totalement nouveau,
dans une société qui voit reculer la tension des individus et ça, ça change tout. »*

Quatrième point : toutes les objections initiales dont je parlais tout à l'heure ont été complètement balayées au bout des 10 mois.

On n'a aucune manifestation d'incivilité, au contraire, en 12 mois on a eu 3 PV à 150 € pour dégradation, c'est moins que dans la période qui a précédé c'est-à-dire que la gratuité a induit du respect du service public. On a un réseau qui est moins tranquille, il y a plus de voyageurs, mais qui est plus apaisé parce qu'il y a plus de monde, plus de monde qui se parle et donc on est dans un réseau où chacun a l'impression d'être complètement en

sûreté. **La disparition de la caisse a conduit à la disparition de la tentation** et ce n'est pas négligeable. Et puis, on n'a plus de temps de faible fréquentation, on est en haute fréquentation permanente. Ça fait que les espaces de 16h-20h où on pouvait avoir des femmes seules, des personnes tranquilles qui pouvaient se retrouver en solitude dans les bus, donc avec un sentiment d'insécurité réel, tout ça disparaît. On est dans quelque chose de totalement nouveau, dans une société qui voit reculer la tension des individus et ça, ça change tout.

« Un service public qui allie gratuité et qualité »

Le dernier point par rapport aux questions initiales, c'est **qu'on a un réseau qui fait la preuve de la compatibilité de la gratuité avec la qualité de**

service, parce qu'il faut être attentif à la qualité sinon on a un retour de bâton de ce point de vue, et il faut véritablement veiller à ça.

« La gratuité génère de l'induit économique »

Une revalorisation extraordinaire de ce que peut être un service public moderne.

Oui la valeur d'usage, le social, le service public peuvent avoir une valeur économique. C'est que le droit au déplacement, le droit à la mobilité, ça

conduit à de la plus-value économique sur l'ensemble du territoire: ça veut dire que les gens se déplacent, ils vont plus au cinéma, ils vont plus dans les commerces. La gratuité génère de l'induit économique et je crois que c'est important.

« L'accueil extraordinaire de la population ado et jeune »

C'est peut-être la première fois qu'on a un acte politique qui bénéficie principalement ou aux plus modestes ou aux jeunes mais qui bénéficie aussi à tout le monde. **Et en même temps on a une population de jeunes qui se sent reconnue et qui reconnaît les élus par l'acte politique courageux qu'ils ont eu. Les jeunes se sentent reconnus comme partie prenante de la société à part entière.** C'est extraordinaire ! Et en même temps, ils sont prescripteurs dans leurs familles. Les ados qui se déplacent sur l'ensemble du territoire tirent leur famille sur l'utilisation du bus. Et c'est un élément exceptionnel. On faisait le bilan cette semaine. Partout en France les élus se posent la question : c'est quoi notre politique envers la jeunesse? Et là on a une action qu'on n'avait pas ciblée comme action en direction de la jeunesse, mais à la fin, c'est ça.

Avec des jeunes reconnus pour ce qu'ils sont. Alors que dans d'autres pays, on les a exclus de l'espace public, on les a, avec la gratuité, totalement insérés dans la société non pas comme des fauteurs de troubles dans les bus mais comme acteurs de la vie sociale. Et donc, les jeunes ne sont plus l'élément perturbateur, mais l'élément qui fait vivre et ça c'est quelque chose que franchement on n'avait pas vu il y a 12 mois. On n'a pas tout gagné avec cela, il faut qu'on continue à montrer que ça change la vie des gens et donc on a du politique à faire monter par la gratuité des bus, en disant : Oui il est possible de faciliter la vie des gens. Oui, il est possible de développer un service public véritablement porté vers la satisfaction de tous.

« Faire de la gratuité des transports publics l'épine dorsale de notre politique »

On n'a pas encore de résultats tangibles sur les transports modaux. On commence à avoir du recul par rapport à l'évolution de la bagnole, on le voit à l'évolution de la fréquentation des parkings du centre-ville. Mais, il faut se donner du temps. Quand 80% des déplacements se font en bagnole, on ne voit pas les transformations immédiatement. Et il faut qu'on fasse de la gratuité des transports publics l'épine dorsale de notre politique. Jusqu'à présent, on disait autour de la politique des transports, on structure le développement économique, l'urbanisme, etc, etc, il faut qu'on revoye : ce n'est pas la politique des transports qui

doit structurer la politique, mais c'est la gratuité des transports publics. Ce n'est pas tout à fait la même chose, c'est l'acte social qui prime. Des associations de défense des droits des femmes viennent nous dire, « *on a un projet de 2 établissements d'accueil de femmes battues, nous ne les faisons pas sur le même centre. Grâce à la gratuité, on peut les faire ailleurs* ». On peut y compris, sortir les personnes victimes de violence de la proximité du conjoint. Grâce à la gratuité, on peut éloigner sans isoler et donc ça structure l'ensemble de nos politiques de manière différente.

« On est avant tout des défricheurs de l'avenir »

Et puis dernier point. On est là pour ça, on a un fondamental politique, il faut qu'on arrive à faire accepter à nos partenaires extérieurs qu'on n'est pas des empêcheurs de tourner en rond et qu'on est avant tout des défricheurs de l'avenir. Et ça, cette question-là, c'est une question politique fondamentale surtout à gauche et surtout dans les forces de transformation sociale. Je disais tout à l'heure que sur les petites collectivités qui s'essaient à la gratuité, il y en avait qui, étaient à

droite. Franchement, ça pose de petits problèmes, d'abord parce qu'elles ne le font pas forcément avec une idée du service public... Et ça pose un petit problème quand chez des élus et dans les forces de gauche on continue de regarder la question des transports publics uniquement à travers la question comptable, ça mérite un débat et en tous cas, on compte mettre notre expérience au service de cette question.

Débat

Michel Blin de Lannion, membre de la FASE et aussi du CEMCIS Comité En Marche Contre les Injustices Sociales : nous avons mené une campagne pour la gratuité à la communauté d'agglo. Nous intervenons plutôt pour les précaires et les chômeurs. On nous a renvoyé les arguments suivants: « *si c'est gratuit, ça va être dégradé, dévalorisé* ». De la part d'un vice-président vert, on attendait qu'il soit plutôt pour la gratuité. Je ne sais pas si c'est un vieux reste d'idéologie catholique mal digérée, on nous a

renvoyé aussi sur la charité, c'est-à-dire : « *il faut aller au CCAS retirer une carte, qui donne droit à une aide personnelle* ». Donc, voici ma question : qu'est-ce qui bloque d'un point de vue idéologique pour refuser la gratuité ?

Enfin, j'ai lu dans un article qui traitait de la gratuité des bus que les vieux y jouaient à la belote et les jeunes y faisaient des réunions. Cela était présenté comme un élément négatif, mais rejoint ce que tu disais : les gens s'approprient le bus comme un lieu public.

Georges Joncour, retraité de collectivité territoriale : je suis un usager des transports publics, aussi bien des bus urbains gérés par la CABRI que des « Tibus » du Conseil Général à un prix très faible : 1,20 €, pour aller en TUB et 2 € prix forfaitaire pour aller aussi bien à Plérin qu'à Paimpol. Ce n'est pas la gratuité intégrale mais on n'en est pas loin surtout avec les abonnements. **Quel est le statut social des usagers ?** Parmi les gens comme moi qui n'ont pas de bagnole ou de

moyens, hors des scolaires bien sûr, **80 à 90% sont des personnes âgées, des femmes surtout, des familles très très pauvres**. Je suis parfaitement convaincu des retombées sociales de votre expérience à Aubagne. Maintenant, ces transports publics ont des coûts, coûts d'investissement, coûts de fonctionnement, si les citoyens ne paient pas, quelqu'un paie, là, je parle des budgets des collectivités territoriales d'autant plus que les dotations de l'Etat diminuent, que la taxe

professionnelle est sur le point d'être supprimée, etc...est-ce qu'il ne faut pas dire aux gens : vous allez payer d'une autre façon? Et, d'un autre côté,

Vincent Gibelin : j'habite St Brieuc, je suis militant du NPA Je veux dire au représentant d'Aubagne que j'ai eu plaisir à l'écouter parce qu'aux dernières élections municipales, on participait à une liste « vraiment à gauche » et un des axes phares de notre campagne était la gratuité des transports. Et ce que tu as dit incarne un peu ce qu'on a raconté pendant cette campagne et un peu après parce qu'on avait lancé une pétition pour les transports gratuits. Je n'y ajoute rien.

Je voudrais juste répondre à Georges sur 2 points concernant les gens qui n'ont pas de voiture.

- Le quartier de la Ville Oger est situé à 25 mn à pied pour quelqu'un qui ne marche pas trop vite à partir du centre ville. Près de 50% des habitants de ce quartier n'ont pas de véhicule automobile.

Donc, ils sont soit piétons, soit chez eux. Ils n'ont pas le choix.

- Un 2^e chiffre que je voulais citer, c'est celui qui était dans le journal il y a quelques jours. J'étais aussi candidat aux cantonales. Le vice-président du Conseil Général a déclaré qu'on allait demander d'augmenter le forfait demandé aux scolaires pour se déplacer dans les réseaux scolaires parce qu'il n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années. Le journaliste lui a demandé combien cela représentait par rapport au coût réel, il a répondu

Christine Avenel Je suis membre de la FASE. Je voudrais savoir comment est née l'idée de gratuité dans votre agglomération? Depuis quand ça germe? Est-ce que cela faisait partie du

A.B -J'ai oublié de dire que je suis aussi membre de la FASE : un pied dans le PC, un pied dehors et pour ceux qui sont adhérents de la FASE, n'oubliez pas que fin août il y a une université d'été à Aubagne et que vous pouvez venir sur place voir comment fonctionne le réseau. Bien entendu, tous les autres sont invités, puisque c'est un espace ouvert. Je commence par la fin. Je l'ai dit tout à l'heure, la gratuité des transports publics a été au centre de la bataille municipale de la ville centre et on l'a établie ensuite au niveau de l'agglo. La question des transports publics a été au cœur de la bataille municipale avec la gratuité des transports publics et la création de 2 transports en site propre,

la bagnole est un élément extrêmement prégnant dans notre civilisation. Merci.

10%. Ce que représente la billetterie dans le financement global au niveau du département, c'est ridicule, l'augmentation des tarifs est donc juste une question politique. Une autre question. Quand on a soulevé la question de la gratuité, on avait 3 axes ; l'aspect social, l'aspect écologique, l'aspect démocratie

L'aspect écologique - la place de la voiture dans la ville ne peut changer que s'il y a - tu as parlé d'un choc psychologique - Chez nous il doit y avoir un choc psychologique dans le fait de ne plus utiliser sa voiture en ville, et la gratuité va dans ce sens là.

L'aspect démocratie : Tu l'as un peu évoqué sur Aubagne en parlant d'espace commun et je voudrais savoir si vous aviez eu cette idée-là, d'associer des gens à la conception du réseau. Par exemple à St Brieuc le programme de l'ANRU - on va déplacer des familles parce qu'on va détruire des immeubles - va générer des déplacements. Or, le réseau n'est pas forcément adapté à ça. A cette époque-là on a dit, « *les gens qui sont les mieux placés pour en parler, ce sont les usagers eux-mêmes* ». Alors qu'est-ce qu'on fait pour « donner la main aux habitants » sur ce que doit être le réseau?...Est-ce que ça fait partie de votre réflexion et est-ce que c'est dans vos perspectives ?»

programme qui vous a permis d'être élus? Quels choix financiers vous avez faits pour permettre la gratuité des transports, dans quel domaine vous avez éventuellement diminué les budgets ?

un sur la ville centre EO et un NS qui relie la ville centre aux autres communes. Et on a vraiment fait de la question des transports publics dans sa dimension économique, sociale et environnementale une question centrale au moment des élections municipales. C'est aussi pour ça que **la gratuité ressort aujourd'hui comme un acte fondamental, parce qu'on l'a mise au centre du débat.**

De ce point de vue, je voudrais dire plusieurs choses : D'abord **avec la gratuité, on a cassé la notion d'assistanat.** Parce que c'est une question ! Oui il faut aller chercher une carte au CCAS, donc « *je n'y vais pas car je ne veux pas dire que j'en ai besoin* » Ou alors, tous ceux qui paient disent

« regardez ! Lui a une carte jaune parce qu'il paie pas ». Il y a une stigmatisation. Donc on a cassé l'assistantat et ça c'est fondamental parce que **cette action qui économiquement profite aux plus modestes, profite à tous**. Si vous me trouvez une décision publique nationale qui depuis 10 ans intéresse directement les plus modestes et qui n'est pas rejetée par le plus grand nombre, vous me faites signe. Et donc, on a renversé complètement cette question-là. Du point de vue politique, ça nous fait aujourd'hui fortement réfléchir. C'est comme la question des jeunes qui est vraiment de ce point de vue, exemplaire.

2^e point : on fait la gratuité alors que la billetterie ne représentait quasiment rien, quoi. Le ticket moyen sur notre réseau de bus était à 40 centimes et il n'y avait que 1,9 million de voyageurs par an. Donc il y avait toute une série de questions derrière la question du prix : la question de la prédominance de la bagnole... Il fallait qu'on le réintègre dans une dimension écologique forte. Avec un choc psychologique. Et donc on se disait: mais pourquoi on investit 10 millions € par an pour ne transporter que 1,9 million de voyageurs ? Entre nous, en termes de gestion publique : pourquoi investir autant pour si peu de résultats ? Franchement, on investit aujourd'hui 11 millions € pour, cette année 2009, environ 3,5 millions de voyageurs. Je disais tout à l'heure en rigolant avec 1 million d'investissement public supplémentaire, **on a un retour sur investissement exceptionnel...** sauf que ce n'est pas un retour sur investissement financier. C'est **mesurable en humain** et ça change effectivement la donne. On réalise cet investissement public sans faire d'économie ailleurs. On a augmenté le Versement Transport des entreprises. On est passé en 2 ans de 0,6 à 1,8. On a dépassé les 100 000 habitants l'année dernière : on est passé de 0,6 à 1 et comme on a développé le transport en site propre, on a déposé

JLSD Ça change beaucoup quand au lieu d'être contre, on est pour. Ça change aussi l'atmosphère... Moins d'aigreur en politique, davantage d'allant. **Un mot sur une obnubilation qui revient de façon récurrente : les gens ne comprendront pas la valeur des choses s'ils ne payent pas, ça va se dégrader, etc. En réalité c'est un pari sur la cupidité et l'infantilisation des gens.** Un pari qu'on entend tout le temps ! C'est la politique actuelle, malheureusement relayée aussi par beaucoup de gens de gauche. On nous dit : « *Vous ne pourrez pas respecter un lieu*

notre dossier le 30 et on a pu passer à 1,8, ce qui, au demeurant, nous met à égalité avec la communauté urbaine de Marseille voisine, où les entreprises paient la même chose, mais où il n'y a pas de réseau. (rires) J'vous dis pas le pataqués, pour des communes qui se touchent !

Alors ça n'a pas fait plaisir aux chefs d'entreprises de devoir payer 4 millions de plus pour les entreprises de plus de 10 salariés. On les a réunis en début d'année, on les a bien laissé parler, puis on leur a dit: « *on vous rappelle que cette année vous économisez 16 millions € de taxe professionnelle* ». Et ils n'ont plus rien dit. On a aussi pris la question sous cet angle-là et on continue de travailler la question avec les usagers. Un comité d'usagers a été créé il y a 4 ans. On a organisé tout le travail avec le comité d'usagers et on articule l'ensemble des besoins avec les conseils de quartiers, avec le conseil de développement sur la ville centre et sur l'ensemble de l'agglomération.

On essaie de se mettre en situation d'être en adaptation permanente de la qualité du service au regard de la demande et à partir de la demande des usagers. En sachant dire non quand faut dire non, mais en tous cas on accuse réception de la demande. Voilà, quelques éléments sur toutes ces questions. Quand on les prend toutes isolément, c'est des interrogations, quand on les prend toutes en bloc, c'est un projet politique. Pour nous aujourd'hui il s'agit de passer de la gratuité des transports à un projet politique plus fort - et je le dis au passage, comme ça je le glisse dans le débat, avec une majorité municipale qui va de LO au MODEM et qui mène une lutte politique vraiment à gauche ! (rires) il siffle - camarades ! - et là ça nous renvoie plein de questions, notamment avec nos collègues qui sont vraiment à gauche, resserrés sur des majorités traditionnelles et qui sont loin de la gratuité !

si votre cupidité n'est pas mise en action, c'est-à-dire si vous ne voyez pas l'argent derrière », mais on voit dans la vie, autour de nous, c'est que ce n'est pas vrai. Nous fonctionnons tous un peu à la cupidité, mais **nous savons fonctionner aussi à la générosité, à la rencontre, au respect mutuel...**

Nous ne sommes pas des enfants. Nous n'avons pas besoin d'une tutelle permanente pour nous dire ce que nous devons faire. Ce qui est très intéressant dans le récit que tu nous as fait, c'est cet aller retour continu entre élus – l'autorité publique – et citoyens. **Ce sont les élus qui ont proposé la**

gratuité, mais ce sont les citoyens qui en ont fait un phénomène social, ce sont les citoyens qui dans les bus ont créé une autre ambiance...

Quelque chose a été dit à plusieurs reprises : « *on ne l'avait pas pensé, on ne l'avait pas vu venir.* » Quelque chose s'est passé entre différents niveaux du politique : celui que le peuple construit en direct et celui que le peuple construit avec ses représentants. De l'inattendu en est né. C'est une démarche très féconde que la gratuité est vraiment bien placée pour favoriser. Je parlais de l'abolition du salariat, je pourrais aussi bien parler du dépérissement de l'Etat.

Quand vous instituez de la gratuité et que des contrôleurs redoutés, de pesantes forces de coercition deviennent un service public amical, ça change tout et ça fait qu'on a envie d'aller dans ces espaces, qu'on peut se les approprier.

La force coercitive, la menace, c'est très stressant. Dans le métro parisien par exemple, contrôleurs et policiers se cachent. Ils se montreraient, les gens ne sauteraient pas les portillons. Mais ils préfèrent que les gens passent, se cacher et les punir par derrière. Ça crée des situations de tension et ça crée de l'infantilisation, tandis que là, dans ce que tu nous montres, même des ados se comportent en responsables de la vie de notre société. Il y a un rapport direct entre la gratuité et l'autonomie, entre la gratuité et la liberté active.

Et puis abordons la question de l'espace public. On est dans une société où l'espace public au fond est vécu comme les parties communes d'une copropriété. Dans une copropriété, c'est toujours le plus méchant qui l'emporte. Il suffit qu'il y en ait un sur trente qui ne veuille pas de poussette dans les couloirs, il n'y a pas de poussette dans les couloirs. Et aujourd'hui, les dormeurs font des procès à ceux qui font du bruit dans la rue. On n'accepte plus la friction absolument nécessaire à la vie humaine entre un espace privé dont on a tous besoin et un espace public qui ne peut pas vivre sans respect mutuel. Or, il n'y a quasiment plus d'endroits réellement publics. L'espace public est

David Cocault : j'ai une question, justement pour revenir sur les logiciels libres etc., on a parlé de l'appropriation que l'on souhaite tous, par contre, il y a un vécu. Je travaille dans une administration qui, parce que c'est gratuit, par opportunisme, déploie les logiciels libres et participe à une

annexé juridiquement et surtout mentalement à l'espace privé.

A Aubagne, d'un seul coup, **quelque chose se passe à cause d'une mesure politique**, parce que c'est ça qui est le moteur, la gratuité des transports publics n'est pas, comme tu l'as très bien dit, une mesure sociale, c'est une mesure politique. Le cadre supérieur et le RMIste sont réunis par la même mesure...

Or il faut que le peuple se réunisse pour qu'il intervienne efficacement. S'il ne se réunit pas, il ne sait pas qu'il existe. Et c'est ça qui fait qu'on nous manipule comme des enfants. Le Président de la République peut dire que son travail de représentant du peuple, c'est un *job* et que ce *job* vaut bien qu'il triple son salaire parce que les autres *jobs* sont moins importants. Mais ça, c'est une représentation complètement faussée de ce qu'est le système représentatif, qui d'ailleurs n'est pas l'aboutissement de la démocratie, mais quand même. Là, on est vraiment dans un rétrécissement de la vie publique, alors que **la gratuité des transports urbains, mais c'est la même chose pour les logiciels libres, ça produit une communauté de gens actifs, responsables, adultes qui ne demandent pas la permission pour agir.** Ça reconstitue le peuple. J'ai une petite expérience qui n'est pas la gratuité, mais touche aux mêmes moteurs. Je dirige un théâtre où nous avons établi comme tarification 2 €, 5 €, 10 € au choix du spectateur. Nous avons des effets qui ressemblent au récit d'Alain Belviso. La femme de ménage et le prof d'université viennent voir le même spectacle et le peuple est reconstitué dans cet endroit qui est un lieu public. Je crois que toutes ces démarches-là sont essentielles parce qu'elles font du bien et elles sont très prospectives parce qu'elles reconstituent la puissance du peuple. **Or une fois que la puissance du peuple est reconstituée, c'est beaucoup plus difficile de lui marcher sur les pieds**, comme les puissants le font aujourd'hui avec entrain.

philosophie revendiquée par ceux qui voudraient voir le développement de cette manière de faire. Et ça pose question sur le devenir de cette philosophie, avec une praxis qui serait la communauté d'organisation et à côté une société qui ne voit là qu'une possibilité de faire des économies.

Serge le Quéau : je suis membre d'ATTAC et de l'Union Syndicale Solidaires, je travaille à La Poste: les apports des intervenants sont très riches et tellement forts qu'il y aurait de quoi discuter toute une journée, voire plus et je tiens donc à les remercier.

Mais, ce que j'ai constaté dans ma vie et en voyageant beaucoup, c'est que les personnes riches ne se posaient jamais de problème sur les possibilités de déplacement. Ce que m'inspire ce que vous avez fait à Aubagne, c'est que la distinction riches-pauvres s'efface et que la question de l'argent ne se pose pas dans le domaine des transports.

Ce que m'inspire aussi cette intervention, c'est qu'en tant que syndicaliste, on a aussi une autocritique à faire, par rapport à ce qui s'est passé avec la vague néolibérale dans tous les services publics au niveau européen, je pense qu'on a été très faible en termes de propositions alternatives au néolibéralisme, je pense à Sud Solidaires et à d'autres syndicats qui pourtant militaient pour une véritable transformation sociale.

Dans les années qui ont précédé la privatisation de France Télécom, nous aurions du proposer la gratuité du téléphone, car des pays comme le Canada l'avait déjà expérimenté. Lors d'un congrès national de Sud PTT, j'avais déposé une motion pour que la Fédération porte cette revendication à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise en direction des salariés et des usagers. A l'époque France Télécom, entreprise publique, dégagait 10 milliards de F lourds de bénéfice chaque année, ce qui faisaient saliver tous les investisseurs internationaux, et les poussaient à faire pression sur

Christine Gacel : Je suis conseillère d'agglomération dans la commission transports de l'agglomération mais présente aujourd'hui à titre personnel. Je voudrais témoigner du fait qu'il y a 2 ans, ça a été vraiment tangent, on a failli passer à la gratuité. Alors quels sont les éléments qui ont fait obstacle ? Il y en a eu plusieurs. Il ne faut pas nier l'élément idéologique. Cet argument on l'entendait, cet argument selon lequel, la gratuité n'est pas forcément une bonne chose, etc. Il a été dit...il y a eu l'argument économique, c'est clair, on dit toujours 10% c'est pas beaucoup mais c'est pas anodin, surtout quand il y a beaucoup d'investissements à faire. Et ce qui a fait pencher la balance, ça a été plusieurs études consécutives qui ont interrogé des populations qui ne prenaient pas le bus et les questions qu'on leur posait c'était :

les gouvernements pour que le marché des télécoms sorte de la sphère publique. A l'époque je pensais que les syndicats (CGT et Sud) auraient pu proposer que France Télécom rétrocède en fin d'année une part importante de ses bénéfices aux usagers : Ainsi un grand nombre de ceux-ci aurait pu bénéficier du téléphone gratuit et seuls les gros usagers auraient dû payer.

Aujourd'hui France Télécom est devenue une multinationale mondiale dans laquelle la masse salariale ne représente plus que 18% de la valeur ajoutée, et France Télécom verse autant de dividendes à ses actionnaires, que de salaires à ses salariés , France Télécom dégage chaque année des bénéfices énormes, 6 à 7 milliards € par an, dont une grosse part sert à rembourser une dette énorme de 75 milliards accumulée par des achats spéculatifs désastreux dans les années 2000 , juste après sa privatisation.

Comme vous le savez la politique de management de France Télécom est désastreuse est a entraîné une vague de suicides inquiétante. Aujourd'hui un nouveau scandale a éclaté, mais cette fois-ci à La Poste. La rédaction du Télégramme de Saint Briec a rendu public le rapport accablant fait par le Président d'un syndicats de médecins de prévention de la Poste sur les pratiques détestables de management appliquées à France Télécom, mais aussi dans des entreprises comme Renault. S'il y a tant de suicides dans ces entreprises, c'est que l'on demande aux salariés de faire des actes complètement contraires à leur éthique en appliquant une politique de management destinée à casser toute résistance sociale.

pourquoi ? Les arguments avancés étaient : le coût du transport était peu mis en avant par rapport à la fréquence des bus, au côté pratique...donc le choix a été fait d'investir, et on s'est dit, c'est pas le moment de baisser les prix, par contre la taxe transport auprès des entreprises a été augmentée. Alors, je ne perds pas espoir qu'à un moment on va y passer, c'est quelque chose qui circule dans les esprits mais aujourd'hui, il y a à faire passer le message, et la réunion d'aujourd'hui a encore aidé avec tous les arguments que vous avez mis en avant. Mais, je voudrais revenir sur l'argument du développement durable : ce n'est pas anodin que les transports en commun visent à remplacer peu à peu les voitures qui circulent en ville. Là, l'argument qui me paraît fort et qui n'a peut-être pas été mis en avant c'est l'idée selon laquelle le

développement durable étant essentiel pour tous, il est normal que tous, même ceux qui ne prennent jamais le bus, et surtout ceux qui ne peuvent pas se passer de leur voiture, financent

Etienne Miossec : membre de la FASE : juste une question sur les relations entre le pouvoir politique et le délégataire. Il y avait donc une délégation de service public qui avait été signée et six mois après,

Danièle Mauduit : Membre de la FASE : au niveau de l'agglomération, la billetterie rapporte 2,6 millions soit 25% du coût des transports. Sur ces 25%, 20% sont déjà apportés par les collectivités pour assurer les tarifs sociaux. D'autre part, on ne peut dissocier la question du coût, de la politique d'urbanisme, qui depuis les années 60 s'adapte aux contraintes de l'automobile et aux exigences des entreprises. Cela se traduit par le développement de zones d'activités le long de la voie express, ce qui génère des déplacements en

A.G. La gratuité des logiciels, c'est la partie économique qu'on voit en premier et l'argument souvent mis en avant est: *« ça coûte pas cher, ça coûte rien, vous, entreprise, passez au libre parce que vous ferez des économies »*. Mais l'expérience montre que ça va beaucoup plus loin. Tant qu'on n'a pas expérimenté, ça reste vague, c'est comme les transports. Mais une fois qu'on met en pratique, on découvre tout un univers, les choses bougent auxquelles on n'avait pas pensé à l'origine.

Le logiciel libre évoque tout de suite Internet. Aujourd'hui, on peut dire qu'Internet existe parce qu'il y a des logiciels libres, des protocoles libres, des formats libres. Les deux ont co-évolué. Si aujourd'hui vous avez accès à un Internet et pas à de multiples réseaux privés, c'est bien parce que, à la base, il y a eu des logiciels libres et des formats libres. Cet aspect-là est fondamental. **Imaginez la société sans Internet, imaginez la possibilité qu'offre Internet de s'exprimer sur l'espace public, c'est phénoménal! Et ça tient à l'existence de logiciels libres.** On ne sent pas tout de suite l'impact que cela peut avoir et l'idéologie nous force à regarder vivement l'aspect marchand et à s'accrocher à ça.

Alors même si l'aspect financier peut être séduisant, oui ! Des associations – nous dans le cadre du PLOUG, on va voir des associations -, on

ces transports en commun. Et donc que ce soit l'impôt sur le revenu qui finance les transports en commun.

vous changiez les termes de la délégation. Comment cela a pu se faire ? Comment on peut faire plier une société comme Véolia qui a beaucoup de poids y compris dans les milieux politiques.

voiture. Et les populations des quartiers populaires comme la Croix St Lambert, dont une part n'a pas de voiture, sont pénalisées pour trouver du travail et pour s'y rendre. Cette tendance se poursuit avec la construction de la rocade sud qui doit attirer de nouvelles entreprises. Ces entreprises, face à la volonté des collectivités de les attirer ou de les garder à tout prix dans un contexte de concurrence entre territoires, se livrent parfois à un chantage à la délocalisation. D'où la nécessité de repenser l'urbanisation dans une autre logique.

leur dit, *« vous n'avez pas beaucoup d'argent, il vaudrait peut-être mieux acheter du matériel pour vos activités, pour votre objectif, plutôt que d'investir dans des logiciels coûteux dont vous n'utiliserez qu'un dixième »*, l'expérience de la gratuité fait accéder à une réalité plus riche.

Certains associent gratuité et mauvaise qualité. C'est le discours idéologique, mais l'expérience montre l'inverse. Et **l'expérience du logiciel libre développe un sentiment d'appartenir à une communauté** - ce que j'ai entendu, je l'ai aussi expérimenté - **avec une éthique.** Les usagers qui utilisent les logiciels libres ne piratent plus. Non seulement, ils ne piratent plus, mais ils déconseillent de pirater. On a changé la vision qu'on peut avoir du logiciel. L'utilisateur devient responsable. Sur les listes de diffusion, les usagers de logiciels libres échangent *« Ce logiciel là est bien, mais il y a un aspect qui ne me plaît pas. Est-ce qu'il y a un informaticien qui voudrait bien rattraper le coup ? Ce logiciel est sympa, moi je le voudrais en breton. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui voudrait bien traduire? »* Ça discute, ça communique, chacun donne son avis. C'est l'expérience qui montre cet aspect-là des choses. **Donc l'autonomie, la responsabilité, c'est tout à fait dans l'esprit du progrès humain. On ne peut pas imaginer un progrès humain sans ces fondamentaux.**

A.B. D'abord les collectivités qui veulent se battre pour attirer les entreprises, elles vont devenir rares, Parce qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, il y a tout le monde qui est plutôt en train de mettre les projets dans les cartons, même s'il faut attirer des emplois, plutôt que de se battre pour devoir payer pour l'accueil des entreprises. Il faut qu'on regarde ces questions-là, y compris au regard des réseaux de transport aujourd'hui, parce que ça nous interroge.

Alors, quand on a fait le choix de la gratuité, on n'a pas fait d'études, on a fait le choix du pari sur l'avenir et de la construction d'un territoire différent. Je dirai même mieux, quelque soit l'usager que l'on interroge, s'il y en a un qui pointe la question de la gratuité en premier, moi je ne connais personne qui dit, je veux la gratuité de quelque chose et surtout sur du service qui par essence est du service commercial, le transport. Regardez pendant les élections régionales, partout où on a porté la question des TER, ce n'est pas ça qui a fait la différence en termes de résultats électoraux. Moi je viens d'une région où ça a été porté, ça n'a pas modifié la donne électorale, parce que dans l'esprit, c'est pas réaliste, il faut le vivre. Et je crois que le choix que les élus ont à faire sur la gratuité, et c'est difficile, c'est de se sortir de l'idée « politique de transport ».

La gratuité, ce n'est pas que de la politique de transport et de déplacement. C'est complètement autre chose. Ça va bien au delà. C'est de la construction territoriale, c'est du lien social, c'est de la réappropriation collective, c'est la construction de l'avenir. Moi aujourd'hui quand des élus viennent me voir, et je suis prêt à accueillir une délégation plurielle de St Briec agglomération, on a eu Chambéry, il y a quelque temps, quand on leur dit que c'est une nouvelle politique en direction des jeunes, ils nous regardent et disent : «*Qu'est-ce qu'ils nous racontent ?* » En fait c'est ça la question et donc il faut qu'on arrive à se sortir et de la politique de déplacement et de la politique du coût. C'est pas simple, parce qu'en même temps, comme on a le budget à faire etc...Mais on peut se dire qu'à partir de cet investissement-là, on va pouvoir **économiser ailleurs, pas pour faire des économies, mais pour changer les choix de gestion**, par exemple nous on commence à se poser la question de moins d'investissements dans les transports routiers. Mais on a dit d'abord gratuité, maintenant ça marche et c'est même plébiscité, y compris par ceux qui ne l'utilisent pas, et on peut dire : plus de parking souterrain nouveau de centre ville, plus de rocade.

Mais il faut qu'il y ait des choses qui marchent avant d'imposer de la contrainte. Sinon, tout est vécu comme de la contrainte. Il faut d'abord de l'action positive. **Il faut que l'alternative émerge pour qu'on se débarrasse des oripeaux d'hier.** On ne fait pas le contraire. Politiquement, de mon point de vue, au niveau des forces transformatrices, comme on n'a pas fait émerger du nouveau, on est toujours dans l'ancien.

Après, il y a la question du comment faire la gratuité quand on est en DSP ? En fait, on est un cas un peu particulier car mettre en place la gratuité quand on est en régie, c'est facile, - je ne sais pas quelle est la situation de St Briec – DSP avec Transdev - ce sont des cousins de Véolia, ils sont en train de se répartir les réseaux. - Comment on fait avec Véolia ? Et bien on les met autour de la table et on dit, c'est comme ça.

Non au-delà de la boutade, ça n'a pas été simple, ça a été un vrai bras de fer. D'abord parce que mettre en place la gratuité avec une DSP, c'est fou, surtout une DSP qui n'a que six mois d'existence, ce qui veut dire, vous vous imaginez, depuis quand on y réfléchissait à la gratuité ? Si on y avait réfléchi avant, on n'aurait pas fait de DSP. On y a réfléchi vraiment au moment des municipales, quand, avec les citoyens on a construit le programme et on s'est trouvé dans un truc où on venait de signer la DSP. On a dit « *on va y arriver* ». Donc bras de fer avec Véolia et on a trouvé une solution avec eux parce c'est un marché de 10 millions €, quand même ! Ils n'ont pas voulu partir et nous on va les garder jusqu'à la fin. Et puis on a reçu un soutien inattendu, c'est celui de l'Etat qui nous a traînés devant le Tribunal Administratif. On leur a dit, si la DSP est cassée, tant pis pour vous. L'Etat nous a rendu service en nous traînant devant le TA. Ça, ils l'ont pas vu. C'est le rapport de force avec Véolia et en même temps, c'est très compliqué parce que la rémunération dans une DSP, c'est la recette et nous on bascule sur la fréquentation. Les services de l'Etat, les concurrents ne comprennent plus rien sauf qu'aujourd'hui Véolia est en train de répondre à un certain nombre d'appels d'offre en proposant la gratuité, parce que, eux, ils ne perdent pas grand-chose ! Si, on les a serrés quand même, on a gagné un peu sur la DSP, entre 700 et 800 000 euros, on a renégocié.

C'est une vraie question, ça risque de changer le cadre de la DSP. **Imaginons que le Tribunal Administratif ne casse pas notre avenant à la Délégation de Service Public, on change tout le cadre réglementaire de la délégation de service public. Et des relations contractuelles entre le**

déléataire et les collectivités publiques. C'est-à-dire que les grands groupes ne font plus la loi sur la DSP. C'est ce qui me laisse à penser que le TA peut-être cassera l'avenant parce qu'on bouge beaucoup. Voilà. Donc, il est possible de faire plier Véolia, comme les autres : comme Kéolis, comme Transdev, il ne reste plus que ces 3 qui ne sont que deux dans la réalité. Il a fallu se mettre autour de la table, il a fallu négocier pendant 6 mois pour leur dire c'est comme ça et pas autrement. On y est arrivé. Comme quoi tous les arguments juridiques ou techniques peuvent être levés devant la force de la position politique, surtout je dirais vis-à-vis des grands groupes comme ça, qui avant tout font de la politique au lieu de faire de l'économie, contrairement à ce que l'on peut penser. Ils font avant tout de la politique. Je le crois. Et donc, ils sont très sensibles au rapport de force qui peut se créer. Ce qui nous a permis aussi d'emporter le

JLSD deux mots : Le premier c'est la différence entre la démocratie et le sondage, entre la politique et la sociologie. La démocratie n'est pas une photographie, c'est une élaboration commune. Si un jury d'assises vote abstraitement, avant le débat judiciaire, sur le traitement à infliger à un meurtrier, cela risque d'être très différent de ce qu'il choisira après trois semaines de délibérations pendant lesquelles les jurés ont été mis face à leurs responsabilités et doivent décider en adultes de la vie de quelqu'un.

Deuxième chose, la nature de cette réunion. Je la trouve franchement très intéressante, parce que – se tournant vers Alain Gilfort - ce que tu as montré sur le logiciel libre se développe sans autorité publique et, – se tournant vers Alain Belviso- avec l'expérience d'Aubagne, on a une autorité publique qui nous parle de ce qu'elle fait sur le rapport de forces. Tu évoquais avant qu'on commence l'intervention des jeunes dans le hip hop. **Le hip hop est pour moi un des espaces où se joue l'autonomie dans la production du langage, dans la production des signes.** Il est fait

morceau, c'est qu'on l'a fait dans la foulée des municipales. Si on avait laissé s'émousser la dynamique créée et donc la force citoyenne derrière, je pense qu'on aurait eu plus de difficultés.

Et comme tout le monde nous disait morts et qu'on a survécu, et bien il se disait « *on a affaire à des fous* », ce n'est pas tout à fait faux non plus. Je le dis en rigolant mais Aubagne faisait partie des 14 villes de gauche ciblées par l'UMP pour être gagnées aux dernières élections municipales. Ils n'en n'avaient ciblé que 14. Le fait qu'on gagne, ça nous a redonné du souffle. Il faut aussi qu'on travaille la mobilisation citoyenne autour de ces questions parce que c'est essentiel pour qu'on surmonte l'obstacle, à savoir que la gratuité peut apparaître comme utopique. Mais en même temps c'est l'utopie qui fait marcher tout ça, quoi. Donc voilà comment on travaille.

par des gens qui ne demandent pas la permission, alors que la plupart du temps on la demande pour inventer le langage aujourd'hui. Soit on nous interdit de le faire, soit c'est l'affaire du marché, soit les élites culturelles s'en emparent et en font leur espace réservé. Or c'est comme ça qu'on transformera le rapport de forces, en utilisant tout ce qu'on peut pour le faire bouger au sein des autorités publiques et ailleurs. Si on peut politiquement s'organiser de telle sorte que ça, ça vive, ce qui est le cas dans ce colloque, ce sera vraiment un pas extraordinaire parce **qu'on pourra sortir de cette espèce de croyance absurde que les représentants élus peuvent tout faire et on sortira aussi de cette opposition factice entre les représentants et les représentés.** Dans notre réunion, il y a quelque chose de nouveau qui germe. C'est à travers des rassemblements de ce type que l'organisation nouvelle de la mobilisation pour changer le rapport de forces peut progresser.

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

Pablo Neruda

Odes élémentaires

Editions Gallimard 1974

Jean-Louis Sagot-Duvaurox

"De la gratuité"

Editions de l'Eclat 2006

"Héritiers de Caïn"

Editions La Dispute 1997

"On ne naît pas Noir, on le devient"

Editions Points 2004

"Emancipation"

Editions La Dispute 2008

ARTICLES DE PRESSE

La gratuité dans tous ses états sera en débat

Organisée par le collectif pour la gratuité, le samedi 5, cette réflexion vise à déboucher sur des propositions d'actions. Une journée de dialogue et une projection-débat sont au programme.

Un collectif pour la gratuité

Créé en novembre 2009, il est composé d'Agir ensemble contre le chômage (AC), l'Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens (Attac), la Fédération pour une alternative sociale et écologique (Fase), la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture (FDMJC), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) et le Ploug (Association pour des logiciels libres et gratuits). Il est ouvert à tous ceux qui veulent le rejoindre. « À l'heure où la marchandisation dévorante menace l'accès aux droits humains essentiels et aux biens communs, nous avons choisi de réfléchir et d'agir ensemble pour défendre et étendre la gratuité », explique le collectif.

Une journée

« Chantiers de la gratuité »

Le samedi 5 juin, de 9 h à 18 h, à la maison du temps libre, à Saint-Brieuc, rue du Maréchal-Foch, le collectif convie le public à participer à une journée de réflexion, afin de déboucher sur des propositions d'actions. Avec les interventions d'Alain Gilfort, militant du Ploug et maraîcher bio ; Jean-Louis Sagot-Duvauroux, philosophe, homme de théâtre, auteur de l'ouvrage *Pour la gratuité* (Desclee de Brouwer - 1995), aujourd'hui épuisé. Seront également présents : Alain Belviso, président de la communauté d'agglomération d'Aubagne, qui a conduit la mise en place de la gratuité des transports urbains dans cette agglomération ; Christian Pellicani, conseiller municipal de Marseille, qui œuvre pour la gratuité des TER dans sa région ; Michel Blin, ancien conseiller municipal de Lannion, qui a travaillé à la municipalisation de l'eau ; Jean-François Andrieux, membre du collectif des Jardins partagés 22, qui animera une bourse aux semences. Une « install'party », installation gratuite



La gratuité des transports urbains sera aussi évoquée le samedi 5 juin avec le cas de la communauté d'agglomération d'Aubagne, dont le président, Alain Belviso, sera présent.

de logiciels libres, est aussi programmée. Gratuit.

Projection débat au Club 6

En avant-première de cette journée,

projection du film *Walter, retour en résistance*, le mercredi 2, à 20 h 30, au Club 6. À travers l'histoire de Walter, ancien résistant, ancien déporté haut-savoyard et sur fond de politique

actuelle, deux questions se posent dans ce film : qu'avons-nous fait des idéaux du conseil national de la Résistance ? Résister se conjugue-t-il au présent.

St-Brieuc et son pays Le Télégramme

SAMEDI 5 JUIN 2010

ET SI LES BUS ÉTAIENT GRATUITS ?



Aujourd'hui, la gratuité dans les transports en commun sera au programme de la journée organisée par le collectif les Chantiers de la gratuité. En France, plusieurs agglomérations, comme Aubagne (13), ont fait ce choix. Mais à Saint-Brieuc, les élus ne semblent pas prêts à le faire pour tous les usagers. *Page 18*

Transport. Pourquoi pas la gratuité ?

Comme l'indique son nom, le collectif costarmoricain « Les chantiers de la gratuité » milite, depuis quelques mois, pour la gratuité, notamment dans les transports en commun. Un sujet sur lequel réfléchissent également les élus de l'agglomération... Mais pas pour tous les usagers.



Les bus gratuits ? L'agglomération y pense, mais seulement pour les personnes aux faibles revenus.

Vitré (35), Châteauroux (36), Compiègne (60), Mayenne (53) ou encore Aubagne (13) : autant d'agglomérations (de droite comme de gauche) qui ont fait le choix de rendre totalement gratuits leurs transports en commun. Depuis le mois de novembre 2009, un collectif regroupant organisations politiques et associations (*) a, également,

décidé de s'emparer du sujet à Saint-Brieuc. Et de contribuer à sa mise en œuvre.

Plus de convivialité moins d'altercations
« Il y a deux aspects : le social et l'environnement », avance Françoise Trabut de la Fase (Fédération pour une alternative sociale et écologique). « La gratuité augmente la fréquentation

des bus et diminue, de fait, le nombre de voitures dans les parkings et dans le centre-ville. Et la gratuité permet, également, au bus de devenir un espace de mixité sociale. Ceci alors qu'aujourd'hui les chauffeurs de bus nous disent qu'ils transportent surtout les cabossés de la vie, puisque beaucoup de gens bénéficient de tarifs réduits et aides ». Pour la militante, la

mesure engendrerait, en outre, « plus de convivialité et moins d'altercations. Et le personnel chargé de la billetterie pourrait s'occuper d'accompagner et d'accueillir les usagers ».

4,5 M€ de billetterie
Reste que sur les quatorze communes de l'agglomération, « une telle mesure coûterait environ 4,5 M€ », selon Domi-

nique Le Meur, le vice-président de Saint-Brieuc Agglomération en charge des transports. Soit beaucoup plus qu'à Aubagne (voir ci-dessous). « La comparaison avec Aubagne est valable au niveau du nombre des habitants. Mais nous n'avons pas du tout les mêmes réseaux de bus. Le nôtre est deux fois plus important », explique Dominique Le Meur. « De plus, le taux

de remplissage des bus est en hausse : la fréquentation a augmenté de 10% depuis septembre 2009 et la réorganisation du réseau. Et ce, malgré une augmentation de 20 centimes du prix du ticket ».

« Gratuité n'est pas synonyme d'égalité »
Pourtant, si la gratuité totale n'est pas aujourd'hui envisagée par la majorité socialiste de Saint-Brieuc Agglomération, elle reste d'actualité pour une partie de la population. « Le président Michel Lesage m'a demandé de réfléchir à la tarification », poursuit le vice-président de Saint-Brieuc Agglomération. « Aujourd'hui, on se dirige vers plusieurs actions. Comme la poursuite de la modernisation du réseau, l'augmentation du prix du stationnement et la gratuité. Mais seulement pour les personnes aux revenus les plus faibles, afin d'améliorer le droit aux déplacements ». Et l'élu poursuit : « Pour moi, la gratuité totale n'est pas synonyme d'égalité. Quand on a un emploi un revenu suffisant pour acheter son titre de transport, où est le problème ? »

Un avis que ne partagent pas les membres des Chantiers de la gratuité désireux de sortir de « cette société qui ne se reconnaît que dans le tout marchand ».

Julien Vaillant

* Sont membres du collectif Les Chantiers de la gratuité : Agir contre le chômage, Attac, la Fase, la Fédération départementale des MJC, la Ligue des droits de l'homme, le NPA et le Ploug, une association de logiciels libres.

Une journée de débat et de conférences

« À l'heure où la marchandisation dévorante menace l'accès aux droits humains essentiels et aux biens communs, nous avons choisi de réfléchir et d'agir ensemble pour défendre et étendre la gratuité ». C'est avec cette formule que les membres des Chantiers de la gratuité ont décidé de lancer leur invitation à la journée qui se déroulera, aujourd'hui, à la Maison du

temps libre (de 9 h à 18 h). Au programme, débats et conférences sur la gratuité dans l'informatique, dans les transports et de l'eau. Parmi les intervenants : le philosophe Jean-Louis Sagot-Duvaroux, le conseiller municipal marseillais Christian Pellicani ou encore Alain Belviso, le président de la communauté d'agglomération d'Aubagne.

Aubagne. « Liberté, égalité, gratuité »

Le 15 mai 2009, la communauté d'agglomération d'Aubagne votait la gratuité des transports en commun. Son président communiste Alain Belviso sera à Saint-Brieuc, aujourd'hui, pour témoigner.



« Lorsque nous avons instauré la gratuité dans les transports en commun, nous avons choisi le slogan : liberté, égalité, gratuité », explique Alain Belviso. (Photo DR)

Un peu plus d'un an après la mise en place de la gratuité, quel bilan faites-vous ?
Alain Belviso : « Les résultats sont plus qu'encourageants. La fréquentation a augmenté de 73%. Mais le bilan de la gratuité ne se mesure uniquement en terme de fréquentation. Le lien entre la ville-centre et les villages alentours a été modifié et nous

assistons à l'émergence d'un vrai droit à la mobilité : les quartiers populaires ont été désenclavés, les gens se déplacent plus et un lien intergénérationnel s'est créé. Le bus est devenu un espace public. Les gens se parlent. Et il y a un engouement de la jeunesse extraordinaire. Nous avons prouvé que le service public pouvait être novateur et changer la vie

des gens ». **La gratuité a-t-elle entraîné des effets néfastes ?**
A. B. : « Nous ne sommes absolument pas confrontés à des modifications d'usage du bus. Les gens ne demandent pas d'arrêt n'importe où et ils n'agissent pas non plus en se disant : "ça m'appartient donc je casse". De plus,

nous avons fait le choix du maintien d'un service de qualité. Nous avons augmenté le cadencement et venons de faire l'acquisition de 18 bus complètement écologiques. Car c'est important de coupler gratuité et qualité de service ».

Comment avez-vous financé cette mesure ?

A. B. : « Avant la gratuité, les recettes liées aux transports en commun représentaient 6% des dépenses, soit 700.000 € par an. Nous avons fait le choix de financer la gratuité grâce à l'augmentation du versement transport (impôt payé par les employeurs et calculé sur la masse salariale, NDIR), en le faisant passer de 0,6 à 1,8. Cela nous fait 4 M€ de recettes en plus, ce qui n'est pas négligeable. Cela nous a permis de remodeler notre offre en étant plus adapté à la demande et aux flux de passagers. Et nous sommes également en train de construire un tramway ».

D'autres collectivités souhaitent-elles vous imiter ?

A. B. : « Les visites n'arrêtent pas. Beaucoup d'élus s'interrogent. Aussi bien des villes moyennes que des villes plus importantes. Mais je le répète, il ne faut pas avoir les yeux rivés que sur les questions de transport et de déplacement. La gratuité, c'est une question d'égalité et de droit à la mobilité. C'est une vraie question politique ».

CONTACTS

Musiciens :

Myrdhin, musicien harpe celtique

www.myspace.com/myrdhin-harp

Pol Huellou

www.myspace.com/polhuellou

COLLECTIF POUR LA GRATUITE

14 rue Charles Péguy 22000 St Brieuc Tel 06 87 91 75 40

AC22 Agir contre le Chômage

12 rue Gustave Eiffel 22000 St Brieuc Tel 02 96 78 61 37

ATTAC22 Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Action Citoyenne

3 rue Zénaïde Fleuriot 22000 St Brieuc Tel 06 30 48 97 14 - Mel : attac22local@yahoo.fr

FASE22 Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique

Tel 06 21 69 43 54 6 - Mel : lafederation22@yahoo.fr

Fédération Départementale des MJC des Côtes d'Armor

18 rue Abbé Vallée 22000 St Brieuc Tel 02 96 62 08 70 - Mel : fdmjc.22@wanadoo.fr

LDH St Brieuc Ligue des Droits de l'Homme

52 rue des Hauts Chemins 22360 Langueux

Tel 02 96 52 41 05 - Mel : ldh.st-brieuc@wanadoo.fr

Nouveau Parti Anticapitaliste comité de St Brieuc

13 Boulevard Carnot 22000 St Brieuc

Tel 06 87 94 62 97- Mel : saintbrieuc@npa22.org

PLOUG, Association de promotion de logiciels libres et gratuits <http://ploug.eu.org>

Communauté Pays d'Aubagne et de l'Etoile

www.agglo-paysdaubagne.com